

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 28 FÉVRIER 1928

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 37 DES STATUTS.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

Année 1927

CENT CINQUIÈME EXERCICE SOCIAL.

BRUXELLES  
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU Roi  
21, Rue de la Limite.

1928

# **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE**

---

**COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 1927.**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

— — — — —

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 28 FEVRIER 1928

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 37 DES STATUTS

— — — — —  
RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

— — — — —  
**Année 1927**

CENT CINQUIÈME EXERCICE SOCIAL.

— — — — —  
BRUXELLES  
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU Roi  
21, Rue de la Limite

— — — — —  
1928

## DIRECTION

---

*Gouverneur :*

M. J. JADOT.

*Vice-Gouverneur :*

M. E. FRANCQUI.

*Directeurs :*

MM. le Baron CARTON DE WIART.

AUG. CALLENS.

A. GALOPIN.

J. BAGAGE.

F. VAN BREE.

W. DE MUNCK.

G. BLAISE.

*Directeurs honoraires :* MM. A. SERRUYS.

ED. DE BRABANDER.

---

## COMMISSAIRES

---

MM. L. HAMOIR.

le Baron C. GOFFINET.

le Comte T'KINT DE ROODENBEKE.

le Comte JEAN DE MERODE.

Ed. SOLVAY.

G. H. ADAN.

Léon ELIAT.

le Baron A. DE MONTPELLIER.

Léon DELACROIX.

---

*Secrétaire :* M. C. LEPÈCHE.

---

## RAPPORT DE LA DIRECTION.

---

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen le compte rendu de nos opérations pendant le cent cinquième exercice social, qui a pris fin le 31 décembre 1927.

Notre précédent rapport a exposé dans ses grandes lignes le programme élaboré par le Gouvernement pour assurer la restauration des finances publiques et la stabilisation monétaire. Nous avons pu, à ce moment déjà, souligner les premiers résultats de la politique nouvelle dans laquelle le pays venait de s'engager.

Plus d'une année s'est écoulée depuis la réalisation de cette importante réforme et l'on peut affirmer aujourd'hui que son but a été heureusement atteint : l'assainissement des finances de l'État est réalisé ; le Trésor public est amplement fourni ; le crédit est resté facile et l'argent abondant ; le taux officiel de l'escompte, qui était de 7 p. c. à la date de la stabilisation, a pu être ramené successivement jusqu'à 4 1/2 p. c.

Favorisée par cette aisance monétaire, l'activité industrielle est restée en général très grande pendant toute l'année. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les statistiques officielles : notre production de combustibles et de produits métallurgiques est sensiblement supérieure à ce qu'elle était avant la guerre ; les exportations ne sont pas loin d'égaler

les importations et, si l'on tient compte des revenus que le pays tire de l'étranger et particulièrement de la Colonie, il semble bien que notre balance des comptes est redevenue active. La remarquable fermeté du Belga sur les marchés étrangers est, à cet égard, le meilleur des indices.

Prise dans son ensemble, la situation économique de la Belgique, quinze mois après la stabilisation de la monnaie, apparaît donc très encourageante.

La période de réadaptation n'est cependant pas terminée. La prospérité actuelle est encore précaire et il convient de se montrer circonspect au sujet de l'avenir; il est à craindre que nos prix de revient n'aient pas atteint leur maximum, alors que leur compression est une condition essentielle du succès des industries belges sur les marchés étrangers.

Les ententes internationales contribueront à rendre moins aiguë la compétition entre pays producteurs, tout en permettant aux industries de tenir leur outillage à la hauteur des progrès de la technique. S'il est désirable de développer ces ententes, il est par ailleurs indispensable que dans le pays même s'établissent des accords entre industriels en vue de standardiser la production; c'est le meilleur moyen d'abaisser les prix de revient et de stimuler ainsi la production par la réduction des prix de vente.

Le Gouvernement a compris qu'il fallait, dans l'intérêt du pays, favoriser ces ententes, toutes les entreprises industrielles, commerciales et financières ayant été affaiblies par la guerre et par ses conséquences financières et monétaires. Une loi spéciale a rendu possible les fusions de sociétés. D'autre part, tenant compte de ce que la diminution du pouvoir d'achat du franc a bouleversé les comptabilités, des dispositions d'ordre fiscal ont été prises pour stimuler, par le dégrèvement des impôts, sur les amortissements, la reconstitution des stocks et des outillages.

Ces mesures produiront sans doute d'excellents effets, mais la meilleure assistance que le Gouvernement pourra donner à l'économie générale du

pays consistera dans la réduction des impôts, aussitôt que la situation financière et budgétaire le permettra.

La Conférence Économique de Genève a judicieusement attiré l'attention sur le danger de la politique protectionniste des Gouvernements ; il est à souhaiter que ceux-ci s'en inspireront dans l'élaboration des conventions douanières.

Une action conjuguée des différents pays est toutefois nécessaire. La Belgique, dont l'activité économique est étroitement liée à ses possibilités d'exportation, doit multiplier ses efforts vers le retour général à une politique plus libérale en cette matière.

Nous avons continué à porter tout spécialement notre attention sur les affaires coloniales. Grâce au développement, à la création et à l'amélioration des voies de communication, de nouveaux et vastes territoires ont été ouverts à l'esprit d'initiative de nos compatriotes, dont l'activité, dans ce domaine, a été remarquable au cours de l'année 1927. Nous formons le vœu de voir la jeunesse belge s'intéresser de plus en plus à la Colonie du Congo. Ses immenses richesses offrent un champ illimité, qui n'est pas réservé à l'action de quelques groupements mais s'ouvre largement à tous ceux qui se consacreront avec intelligence et énergie à sa mise en valeur.

*Modification de la Représentation du Fonds social.*

*Augmentation du capital. — Fusion avec la Banque d'Outremer.*

Dans les rapports que nous avons publiés depuis l'armistice, nous avons souligné combien la guerre avait troublé profondément la situation économique du pays et nous n'avons cessé de signaler que l'union de toutes les bonnes volontés et la concentration des forces vives de la Nation seraient nécessaires pour relever la Belgique.

Cette concentration des efforts dans le domaine économique se poursuit dans tous les pays industriels et il est évident que la Belgique, pour

qui la possibilité d'exporter est une question capitale, doit suivre ce mouvement, sous peine de perdre la place qu'elle occupe sur les marchés mondiaux : l'État, tout le premier, et les Belges de toutes les classes indistinctement, y sont aujourd'hui grandement intéressés, car c'est là une question vitale pour le Pays.

Il nous a paru possible, dans notre sphère d'action, de réaliser un progrès important dans cette voie en mettant en commun nos efforts et ceux de la Banque d'Outremer.

Vous n'ignorez pas que c'est avec notre collaboration que cet organisme fut constitué en 1899 sous la dénomination de « Compagnie Internationale pour le Commerce et l'Industrie ». Depuis l'origine, nous y avons un intérêt important. Son premier Président, M. J. Devolder, était Vice-Gouverneur de la Société Générale de Belgique. Après lui, l'éminent et très regretté Général Thys, fondateur de la Banque d'Outremer, fut appelé à la Présidence qui, à sa mort, fut confiée à notre collègue, M. E. Francqui, Ministre d'Etat et Vice-Gouverneur de la Société Générale de Belgique.

Les liens amicaux qui ont de tout temps existé entre la Société Générale de Belgique et la Banque d'Outremer devaient nécessairement imprimer une direction parallèle à leurs activités; dans nombre d'affaires, les intérêts de la Banque d'Outremer sont communs avec ceux de la Société Générale de Belgique; par ailleurs, très souvent, ils se complètent.

Les Conseils d'Administration des deux Banques en ont tiré la conséquence logique que, dans les circonstances présentes, une collaboration plus étroite s'imposait; après une étude très attentive du problème, ils ont à l'unanimité décidé de fusionner les deux Etablissements.

Entretemps, nous avions mis à l'examen la question de l'aménagement de notre Fonds social.

L'article 3 de nos statuts stipule que « le fonds social de la société est divisé en 100,000 actions représentées chacune par deux titres : un titre

de capital et une part de réserve ». L'action proprement dite est donc constituée par la réunion des deux titres. C'est seulement en 1853 que les actionnaires ont été autorisés à diviser leurs actions et un grand nombre d'entre eux ont usé de cette faculté. L'expérience a prouvé que la coexistence des deux titres présente, à certains points de vue, de sérieux inconvénients. Le Conseil de Direction, après un examen minutieux de la question, a estimé qu'il convenait de rétablir l'unité des titres.

Dans l'esprit des statuts, l'actionnaire est celui qui détient à la fois un titre de capital et une part de réserve ; théoriquement, il suffirait donc de réunir à nouveau les deux titres et de les remplacer par une action entière.

Cette solution se recommanderait par sa simplicité, mais ne serait cependant pratique que pour les actionnaires possédant un nombre égal de titres de capital et de parts de réserve ; pour les autres — et ils sont fort nombreux, les titres ayant pu circuler séparément pendant de longues années — elle serait d'une réalisation difficile et certainement onéreuse.

Tenant compte à la fois de l'intérêt de la Société et de celui des actionnaires, le Conseil d'Administration a décidé de proposer le remplacement des 100,000 titres de capital par 8,000 parts de réserve, jouissant des mêmes droits et avantages que les parts existantes. Si cette proposition était acceptée, l'échange des titres de capital se ferait dans la proportion de 2 parts de réserve pour 25 titres de capital et le nombre de parts de réserve se trouverait porté à 108,000.

Le Conseil a estimé que, par la même occasion, il était opportun d'assigner une valeur nominale à nos titres auxquels serait conservé, pour maintenir une tradition établie, le nom de parts de réserve. Nous proposons de fixer cette valeur nominale à 1,250 francs par part et de compléter en conséquence le capital par une imputation sur le Fonds de réserve.

D'autre part, nous proposons de renforcer le Fonds de réserve

qui se trouvera, dans le bilan au 31 décembre 1927, accru d'une somme de fr. 109,897,360.88, représentant un bénéfice extraordinaire, réalisé en 1926, sur la vente de certains avoirs, bénéfice qui est devenu disponible en 1927 après le règlement des taxes fiscales.

Enfin, pour réaliser la fusion avec la Banque d'Outremer et augmenter en même temps nos moyens d'action, nous proposons de procéder à l'augmentation de notre capital par la création, jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1928, de 212,000 parts de réserve nouvelles, d'une valeur nominale de 1,250 francs chacune dont :

108,000 pourront être souscrites, titre pour titre, et au prix de 1,250 francs augmenté des frais, soit à 1,350 francs, par les porteurs des 108,000 parts de réserve existantes ;  
104,000 serviront à rémunérer l'apport de la Banque d'Outremer. Celle-ci, aux termes de nos arrangements, doit recevoir 104,444 parts de réserve, ce qui lui permettra de remettre à ses actionnaires 4 parts de réserve nouvelles pour 9 actions Banque d'Outremer.

Après ces diverses opérations, le capital social serait de 400 millions de francs et le montant de nos réserves s'élèverait à environ 500 millions de francs.

Toutes ces propositions seront soumises à l'approbation de nos actionnaires que nous convoquons, dans ce but, en assemblée générale extraordinaire pour le 7 février 1928.

Nous proposerons, en même temps, à cette Assemblée Générale Extraordinaire, de proroger de 30 ans la durée de la Société, d'apporter aux statuts diverses modifications et d'augmenter le nombre des Directeurs.

L'ordre du jour détaillé de cette assemblée est contenu dans la convocation publiée au *Moniteur Belge*.

Nous passons à l'examen du Bilan.

## PASSIF

### A. de la Société envers elle-même.

Fonds social	100,000 Titres de Capital . . . . .	fr. 100,000,000 »
	{ 100,000 Parts de Réserve . . . . .	262,926,209 85
		fr. 362,926,209 85

Réserve spéciale (sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale extraordinaire) . . . . .	fr. 109,897,360 88
	fr. 472,823,570 73

### B. de la Société envers les tiers.

Obligations de la Société Générale . . . . .	fr. 70,402,000 »
Obligations 3 p. c. Manufactures de Glaces . . . . .	» 620,500 »
Obligations 3 p. c. Nord de la Belgique . . . . .	» 43,457,000 »
	83,879,500 »
Comptes courants . . . . .	fr. 2,413,051,823 81
Comptes d'ordre :	
Divers . . . . .	fr. 1,981,835,375 84
Déposants (titres) . . . . .	» 10,386,596,371 »
	12,368,431,746 84
Cautionnements statutaires (déposants) . . . . .	fr. Pour mémoire
Solde en bénéfice à répartir (1) . . . . .	» 78,894,481 48
Total. . . . .	fr. <u>15,417,081,122 86</u>

## ACTIF

Caisse, Compte courant à la Banque Nationale et compte chèques-postaux . . . . .	fr. 252,542,032 37
Portefeuille Effets . . . . .	» 561,976,247 80
» Bons du Trésor Belge »	401,650,000 »
Comptes courants Banquiers et dépôts à court terme . . . . .	717,719,934 30
Débiteurs . . . . .	» 868,655,288 70
Fonds publics et Obligations . . . . .	» 28,973,500 »
Actions de diverses sociétés . . . . .	» 475,429,750 »
Participations financières . . . . .	» 21,702,622 85
	3,028,649,376 02
Immeubles et mobilier . . . . .	» 20,000,000 »
Comptes d'ordre :	
Divers . . . . .	fr. 1,981,835,375 84
Dépôts de titres . . . . .	» 10,386,596,371 »
	12,368,431,746 84
Cautionnements statutaires . . . . .	Pour mémoire.
Total. . . . .	fr. <u>15,417,081,122 86</u>

(1) Après paiement de fr. 5,000,000 pour intérêts à 5 p. c. sur les Titres de Capital.

<b>PASSIF</b> <b>Fonds social.</b>	Le fonds social s'élevait, à fin 1926, à . . . . fr. 362,926,209 85
	Le prélèvement statutaire sur les bénéfices de l'exercice 1927 se chiffre par . . . . . fr. 11,834,172 21
	Nous proposerons, en outre, à l'assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le 7 février 1928, d'appliquer à une Réserve spéciale un montant de fr. 109,897,360 88 qui représente, après déduction des impôts liquidés au cours de l'exercice 1927, le bénéfice provenant de la réalisation de certains actifs, notamment des actions de la Compagnie du Chemin de fer Central Aragon, effectuée à fin 1926.
	Le fonds social figurera au bilan pour . . . . fr. 484,657,742 94

<b>Profits et pertes.</b>	Le bénéfice, défaillance faite de divers amortissements, s'élève à . . . . . . . . . . . . . fr. 83,894,481 48
	Il y a lieu d'en déduire :
1°	L'intérêt de 5 p. c. sur les Titres de Capital . . . . . . . fr. 5,000,000 »
2°	L'attribution de 15 p. c. au Fonds de réserve . . . . . . . fr. 11,834,172 21
	Ensemble . . . . . fr. 16,834,172 21
	Il reste un bénéfice net de . . . . . . . fr. 67,060,309 27 que nous vous proposons de répartir comme suit :
	Aux Parts de Réserve, dividende de 650 fr. par titre (1) . . . . . . . . . . . . . fr. 65,000,000 »
	A la Direction, son tantième . . . . . . . » 2,010,309 27
	Au fonds de bienfaisance . . . . . . . » 50,000 »
	fr. 67,060,309 27

(1) L'impôt cédulaire de 22 p. c. additionnels compris, étant à la charge du porteur, ce dividende sera payable par 507 francs net.

Le montant des obligations en circulation, au 31 décembre 1927, est de . . . . . fr. **Obligations.**

Obligations 3 p. c. . . . . fr.	500	»
— 3 1/2 p. c. . . . »	13,500	»
— 4 p. c. . . . »	195,500	»
— 4 1/2 p. c. . . »	8,356,000	»
— 5 p. c. . . . »	16,000	»
— 5 1/2 p. c. . . »	23,845,000	»
— 6 p. c. . . . »	37,675,500	»

La comparaison des soldes des comptes courants, pour 1926 et 1927, fait ressortir les différences suivantes : **Comptes courants**

Soldes créditeurs en 1926 . . . . . fr.	2,060,613,036 21
— en 1927 . . . . . »	<u>2,413,051,823 84</u>
Soit une différence en plus de . . . fr.	352,438,787 60
Soldes débiteurs en 1926 . . . . . fr.	689,651,212 56
— en 1927 . . . . . fr.	<u>868,655,288 70</u>
Soit une différence en plus de . . . fr.	179,004,076 14

L'encaisse, comprenant les fonds déposés à la Banque Nationale et au compte chèques-postaux, s'élève au 31 décembre 1927

à fr. **ACTIF**  
**Encaisse.**

252,542,032 37

L'actif immobilier de la Société Générale est porté, comme les années précédentes, pour . . . . . fr. **Immeubles  
et mobilier.**

Nous avons acquis, au cours de l'année dernière, un immeuble situé rue Royale, n° 54, que nous avons mis provisoirement à la disposition de certains services de l'Union Minière.

Nous avons fait commencer la construction, rue

20,000,000 »

Montagne du Parc, d'un vaste immeuble dans lequel pourront être centralisés tous les bureaux de l'Union Minière et des sociétés de son groupe.

**Portefeuille  
a) effets.**

Le montant des effets en portefeuille au 31 décembre 1927 est de . . . . . fr. 561,976,247 80  
Il y avait au 31 dé-  
cembre 1926 . . . . . 32,297 effets pour . . fr. 333,097,223 49  
Il est entré en 1927 : 1,984,142 » . . fr. 12,857,765,126 25  
Il est sorti en 1927 : 1,974,750 » . . fr. 12,628,886,101 94  
Il reste au 31 dé-  
cembre 1927. . . . . 41,689 » . . fr. 561,976,247 80

b) **Bons du Trésor  
Belge.**

Sous cette rubrique figurent des bons spéciaux émis par le Gouvernement belge ; ils arrivent tous à échéance dans le cours des années 1928 et 1929. fr. 101,650,000 »

**Fonds Publics  
et  
obligations.**

Le Portefeuille des Fonds Publics renferme :  
des obligations 3 p. c. Dette Belge ;  
des obligations 6 p. c. de l'Emprunt Belge de Con-  
solidation ;  
des Bons du Trésor à 10 ans échéant en 1932 ;  
des Bons Chinois 8 p. c. (Chemin de fer Lung-Tsing-  
U-Haï) ;  
des obligations 4 1/2 p. c. de la Société Union  
Minière du Haut-Katanga.  
évalués à notre actif pour . . . . . fr. 28,973,500 »

**Comptes courants  
Banquiers.**

Le montant de nos placements à vue et à court terme, ainsi que les sommes qui nous sont dues par nos correspondants banquiers, s'élèvent à , . . . . . fr. 717,719,934 30

Au cours de l'exercice 1927, la Société Générale a pris un intérêt dans les affaires suivantes :

Société John Cockerill ;

## Compagnie des Métaux Overpelt-Lommel ;

Société Générale d'Exploitations Electriques de Lodz et extensions ;

## Compagnie Belge d'Assurances Générales ;

Société d'Assurances « La Royale Belge » ;

Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (Leokadi);

Elle a participé à l'augmentation du capital des Sociétés suivantes :

Société d'Angleur-Athus ;

Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne ;

## Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie ;

## Société Générale Belge d'Entreprises Electriques ;

## Société d'Entreprises Electriques en Pologne ;

Société Belge Radio-Electrique ;

Lloyd Royal Belge ;

## Compagnie Belge Maritime du Congo;

## Banque Belge pour l'Etranger ;

Banque Italo-Belge ;

## Banque Commerciale Africaine;

## Compagnie Minière des Grands Lacs Africains.

La Société Générale a assuré, avec d'autres établissements financiers, le placement des obligations et actions énumérées ci-après :

Ville de Bruxelles 1927, 7 p. c. ;  
Ville de Gand 1927, 6 1/2 p. c. ;  
Emprunt de la Flandre Orientale, 6 1/2 p. c. ;  
Union Nationale des Transports Fluviaux (Unatra) 6 p. c.      } avec participation  
Compagnie des Métaux Overpelt-Lommel, 6 p. c.      } aux bénéfices.  
Société des Carrières de Montfort ;  
Cannon-Brand ;  
Compagnie Sucrière Congolaise ;  
Chemins de Fer Vicinaux du Congo ;  
Société des Carrières de Porphyre de Quenast ;  
Société Générale Belge de Produits Chimiques ;  
Compagnie Belge de Railways et d'Electricité ;  
Compagnie Générale des Tramways de Rosario ;  
Société des Tramways de Salonique ;  
Verreries Bennert-Bivort et Courcelles Réunies ;  
Niel-on-Rupell ;  
Société des Forges et Laminoirs de Jemappes ;  
Société Intercommunale Belge d'Electricité ;  
Société Anonyme de Nébida ;  
Société Financière des Ciments (Cimfina) ;  
L'Ensivaloise ;  
Société Belge pour l'Exploitation du Pétrole « Nafta » ;  
Câbleries et Corderies du Hainaut ;  
Société Lukolela Plantations ;  
Société Anonyme La Louisiane ;  
Compagnie Financière Belge des Pétroles (Petrofina) ;

Nous donnons ci-après quelques renseignements sur les principales affaires dans lesquelles la Société Générale est intéressée :

## I. — CHEMINS DE FER. — TRAMWAYS.

### **Compagnie Belge de Chemins de Fer et d'Entreprises.** —

L'exercice clôturé le 30 juin 1927, s'est soldé par un bénéfice de 19,074,000 francs contre 8,393,000 francs, pour l'exercice précédent.

Les affaires dans lesquelles cette Société est intéressée, continuent à se développer avantageusement.

Les deux catégories d'actions de la Compagnie ayant été échangées, à partir du mois de septembre dernier, contre des parts sociales, le capital est actuellement représenté par 300,000 parts sociales sans désignation de valeur. Il a été attribué à chaque part un dividende brut de 40 francs.

Au cours du dernier exercice, la Société a cédé, à des conditions favorables, l'intérêt qu'elle possédait dans la Compania del Ferrocarril Central de Aragon et dans la Société du Chemin de fer de Naples-Nola-Bajano et Extensions.

### **Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de Fer.** —

Les recettes ont été très satisfaisantes en 1927, la Société ayant pu louer ses wagons pendant une grande partie de l'année. D'autre part, elle a poursuivi le programme de réparation de son matériel, programme qui sera complètement réalisé au cours de l'exercice prochain.

### **Société Belge de Chemins de fer en Chine.** — La situation politique en Chine ne s'est pas améliorée.

Par suite d'une recrudescence des opérations militaires, les travaux de construction du chemin de fer Lung-Tsing-U-Hai ont été interrompus. Les armées cantonnées dans la région utilisent la ligne pour leurs propres besoins et à leur profit. Une notable partie du personnel est restée sur place afin de reprendre l'exploitation régulière aussitôt que les circonstances le permettront.

Des négociations sont en cours avec le Gouvernement chinois pour obtenir l'affectation, à l'achat de matériel destiné à ce chemin de fer, d'une partie du reliquat de la part belge de l'indemnité des Boxers.

**Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres.** — L'exercice 1926-1927 a été caractérisé par un accroissement du trafic, l'abaissement du coefficient d'exploitation et, par suite, l'augmentation des recettes nettes.

Les stocks importants de maïs qui n'avaient pu être transportés au cours de l'exercice précédent, joints à une importante récolte de céréales fines, puis à une récolte très abondante de maïs, ont porté le tonnage de céréales transportées à 948.992 tonnes contre 580.040 tonnes au cours de l'exercice précédent et le trafic total a atteint 1.839.300 tonnes contre 1.448.900 tonnes.

Compte tenu des bénéfices de change, intérêts et divers, les bénéfices nets de l'exercice se sont élevés à 28.823.000 fr. contre 21.358.000 fr. en 1925-1926, soit une progression de 7.465.000 francs.

**Société Luxembourgeoise de Chemins de fer et Minières Prince-Henri.** — Au cours de l'année 1927, le trafic-marchandises a été légèrement supérieur à celui réalisé en 1926 ; quant au trafic-voyageurs, il a été quelque peu affecté par la mise en exploitation du réseau des tramways intercommunaux du bassin minier.

Le Gouvernement a consenti, après des pourparlers laborieux, à accorder une augmentation générale des tarifs qui étaient et sont encore de beaucoup inférieurs à ceux des réseaux voisins. Cette augmentation a pris cours le 5 août, alors qu'elle était déjà nécessaire dès le début de l'exercice et qu'elle était devenue tout à fait indispensable par suite de diverses augmentations successives des salaires et appointements des agents.

**Société « Les Tramways Bruxellois ».** — Les résultats de l'exercice 1926 ont permis de répartir 35 francs aux actions de capital et 70 francs aux actions de dividende.

Les Tramways Bruxellois ont pris une participation importante dans la *Société des Autobus Bruxellois*, constituée le 27 mai 1926, au capital de 8 millions de francs.

L'exercice 1927 des Tramways Bruxellois s'est poursuivi dans des conditions très satisfaisantes.

## II. — CHARBONNAGES.

Le marché charbonnier belge, ainsi que nous l'avons déjà signalé, est, en raison de la situation géographique du pays, celui dont les fluctuations sont liées le plus étroitement à celles du marché mondial. Les conséquences de la sous-production due à la grève minière de 1926 en Angleterre ont influencé favorablement les résultats d'exploitation des premiers mois de l'année, mais bientôt est réapparue la crise de débouchés résultant de la surproduction mondiale de combustibles.

Les charbonnages belges poursuivent, depuis plusieurs années, leurs efforts en vue de s'adapter à cette situation. Il faut signaler dans cet ordre d'idées, en dehors des dépenses considérables d'outillage, la concentration de l'extraction, l'extension de la préparation mécanique du charbon et la rationalisation des services de vente. L'emploi de plus en plus généralisé des moyens mécaniques d'abatage, marteaux-pics, haveuses, etc., dépasse, dans de nombreux charbonnages, l'effort de l'espèce réalisé dans les pays voisins.

TABLEAU COMPARATIF DE LA PRODUCTION  
des Charbonnages patronnés par la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

SOCIÉTÉS	1913	1923	1924	1925	1926	1927
Ouest de Mons . . .	405,400	577,400	533,400	617,000	673,000	819,000
Hornu et Wasmes . .	477,800	670,000*	621,000	687,000	807,000	860,000
Produits . . . . .	527,900	603,700**	507,100	563,700	643,000	685,500
Levant du Flénu . .	551,000	541,000	454,000	501,600	556,600	575,600
Charbonnages Belges.	650,200	638,800	552,800	651,000	734,600	815,700
Monceau-Fontaine . .	654,600	628,450	658,000	588,000	670,750	768,800
Marcinelle-Nord . .	370,700	550,000	553,000	502,000	509,000	559,000
Charbonnages Réunis.	605,400	454,500	481,000	488,000	500,000	540,000
Gouffre . . . . .	321,000	282,000	302,000	296,000	312,000	352,000
Grand Conty . . . .	198,476	140,900	164,500	156,200	172,200	171,500
Bois d'Avroy . . . .	299,000	233,700	239,500	233,100	234,100	258,700
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>5,061,476</b>	<b>5,320,450</b>	<b>5,066,300</b>	<b>5,283,600</b>	<b>5,812,250</b>	<b>6,405,800</b>

(\*) y compris la production des Charbonnages du Grand Buisson, absorbés fin 1922.

(\*\*) " " " Nord du Rieu-du-Cœur, absorbés en 1921.

Au cours de l'exercice écoulé, le **Bassin de la Campine** a pu maintenir, et même renforcer, la place qui lui est assignée dans l'économie nationale en tant que producteur de charbons gras. Si l'appoint qu'il apporte en ce moment au marché coïncide avec une crise de pléthore, il convient de remarquer que la production du pays reste insuffisante dans les qualités de charbons extraits du nouveau bassin.

**Charbonnages de Beeringen.** — Le tonnage extrait pendant l'exercice 1927 marque une étape nouvelle dans le développement des exploitations : il atteint 575,000 tonnes, soit 175,000 tonnes de plus qu'en 1926.

A la surface, les installations suivent une extension parallèle.

Les **Charbonnages André Dumont** ont accru leur production dans toute la mesure compatible avec la situation du marché. L' extraction en 1927 s'est élevée à 610,000 tonnes, ce qui représente, comparativement à l'exercice précédent, une augmentation de 65 p. c.

Les travaux des installations complémentaires du siège ont sérieusement progressé.

**Charbonnages de Houthalen.** — Au commencement de l'exercice 1927, la Société a fait entamer d'une manière fragmentaire, sur des terrains qu'elle a acquis amiablement, les terrassements de son siège; simultanément a été construite une voie d'accès provisoire, à défaut de raccordement au chemin de fer.

Il a été possible, de ce fait, de commencer l'installation du chantier de creusement des puits. En ce moment, le forage des sondages de congélation, qui a débuté récemment, est en pleine activité.

La Société vient d'obtenir, par arrêté royal, le droit d'occupation pour les terrains nécessaires au siège et au raccordement.

Les **Charbonnages Dahlbusch**, malgré leur situation privilégiée dans le bassin Rhéno-Westphalien, n'ont pas échappé à la crise des débouchés qui s'est aggravée ces derniers mois.

Une nouvelle batterie de fours à coke est en édification. Elle assurera l'exécution rationnelle du contrat conclu avec la Delog (filiale allemande de la Libbey-Owens) pour la fourniture de gaz de fours à coke.

### III. — MÉTALLURGIE. — ATELIERS DE CONSTRUCTION.

**Société Anonyme d'Angleur-Athus.** — Cette Société a été constituée le 15 novembre 1927 par la fusion de la Société Anonyme des Aciéries

d'Angleur et des Charbonnages Belges avec la Société Anonyme d'Athus-Grivegnée. Cette opération, concentrant une production d'acier de plus de 500.000 tonnes, permet de baser sur des réserves considérables de charbon et de minerai de fer, une transformation plus accentuée en produits finis et une spécialisation des différentes usines réunies par la fusion, tout en assurant à la nouvelle Société des possibilités plus larges pour le développement de ses efforts commerciaux.

Les apports ont été remunérés par  $263,714 \frac{2}{7}$  parts de la nouvelle Société, représentant fr. 131,857,142.85 ; le capital a été porté ensuite à 160,000,000 de francs par la création de parts nouvelles offertes en souscription en décembre 1927. Ces ressources supplémentaires renforcent la trésorerie de la Société en vue de l'exécution de son programme industriel.

Le dernier exercice de la Société Anonyme des Aciéries d'Angleur et des Charbonnages Belges, clôturé le 31 juillet 1927, avant la fusion, a marqué une nouvelle progression des résultats. Le bénéfice net de 27,872,000 francs a permis l'attribution d'un coupon de 50 francs en dehors d'une dotation importante aux amortissements.

**Ateliers Métallurgiques.** — L'exercice 1926-1927 s'est clôturé par une perte de fr. 813,000 résultant de la liquidation de commandes prises au début de 1926 avant la dévalorisation du franc belge. Cette charge imprévue, jointe à celle du service financier, a eu une répercussion sensible en raison des contrats à long terme, sur lesquels repose l'activité de la Société.

**Société Anonyme La Bruggeoise et Nicaise et Delcuve.** — Les comptes de l'exercice 1926-1927 accusent une perte de 1,695,000 francs pour des raisons analogues à celles signalées pour les « Ateliers Métallurgiques ».

**Société des Ateliers de Constructions Électriques de Charleroi.** — Au cours de l'exercice 1927 l'activité des différentes divisions de la Société a été très satisfaisante. La Câblerie a achevé la fabrication et l'installation de câbles téléphoniques interurbains importants : Bruxelles-La Panne, Bruxelles-Rosendael, Bruxelles-Lille et Bruxelles-Charleroi-Mons. L'extension apportée aux ateliers de constructions a permis d'étendre avantageusement certaines fabrications, notamment celle des transformateurs et turbo-alternateurs à grande puissance. Pour l'exercice 1926, il a été distribué un dividende de 25 fr. par action contre 20 fr. pour l'année précédente, après affectation d'une somme importante aux amortissements. Les résultats de l'exercice 1927 seront au moins aussi favorables.

**Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange-Saint-Ingbert-Rumelange « Hadir ».** — L'exercice 1926 a marqué une nouvelle progression. Les bénéfices nets ont été de 18,540,000 francs, contre 8,668,000 francs, pour l'exercice 1925, et le dividende de 150 contre 75 francs.

L'exercice en cours se présente dans des conditions très satisfaisantes.

A Differdange, l'érection d'un train moyen constitue une nouvelle étape dans la réalisation du programme de dénaturation maxima de la production, que favorise, d'autre part, l'extension croissante des débouchés en poutrelles Grey, spécialités de cette usine.

**Société Générale Métallurgique de Hoboken.** — L'importance de cette Société, dont les usines traitent des minerais et concentrés provenant de toutes les parties du monde, s'accroît de jour en jour. La production se décompose comme suit : 24.250 tonnes de plomb, 10,560 tonnes de cuivre, 1,078 tonnes d'étain, 360 tonnes de cobalt, 71,400 kilos d'argent, 666 kilos d'or, 5 kilos de platine, 2,290 tonnes de bichromates, 1,665 tonnes d'arsenic et 25 grammes de radium.

La nouvelle division « raffinage électrolytique de métaux précieux », établie spécialement pour traiter l'or brut provenant de la Colonie, a été mise en marche avec succès.

Une installation de traitement des plombs par le « procédé Harris », pour l'obtention de métal pur et la récupération des sels d'antimoine, d'étain, etc., est entrée en fonctionnement.

La construction de l'importante raffinerie électrolytique de cuivre à Oolen a été achevée ; une première unité, d'une capacité de production de 35.000 tonnes, est en activité ; la seconde unité, de même capacité, sera mise en train vers le milieu de 1928.

Les résultats de l'exercice clôturé au 30 juin dernier ont permis la distribution d'un dividende de 15 p. c. contre 12 p. c. pour l'exercice précédent.

**Société Générale des Minérais et Société Générale Belge de Produits Chimiques.** — L'activité et l'influence internationales de la *Société Générale des Minérais* dans le domaine des métaux non ferreux et de l'industrie chimique ont continué à s'étendre au cours de l'année 1927. Les résultats obtenus ont été très satisfaisants.

Le portefeuille de cette Société comprend notamment un grand nombre de titres de la *Société Générale Belge de Produits Chimiques*. Elle possèdera, en conséquence, un intérêt important dans l'*Union Chimique Belge*, nouvel organisme qui sera créé en janvier 1928, par la fusion des sociétés suivantes :

Fours à Coke Semet-Solvay et Piette,  
Produits Chimiques de Droogenbosch,  
Société Générale Belge de Produits Chimiques  
et Produits Chimiques et Pharmaceutiques Meurice.

La Société Générale de Belgique détiendra également une part importante du capital de l'*Union Chimique*, un certain nombre d'actions de contrôle lui étant réservées.

**Société anonyme d'Ougrée-Marihaye.** — Les bénéfices réalisés sont en progression sérieuse.

Le bilan au 30 avril 1927 clôture avec un bénéfice net, toutes charges déduites, de 80,296,000 francs, contre 42,500,000 francs pour l'exercice précédent.

Le dividende de 150 francs (contre fr. 64.10) n'a absorbé que 30,000,000 de francs et il a été consacré 35,000,000 de francs aux amortissements.

La Société a pris un intérêt dans les clouteries qui consomment le fil machine qu'elle produit en grandes quantités.

**Société des Laminoirs, Hauts Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence.** — Le bilan au 30 juin 1927 accuse un bénéfice de 64 millions de francs; il a été distribué un dividende de 250 francs brut à chacune des 50,000 parts, après affectation de 26,688,000 francs aux amortissements et 16,659,000 francs aux réserves.

L'activité des usines que cette Société possède, tant en Belgique qu'en France, continue à donner toute satisfaction.

Les trains à feuillards installés à l'usine de Rehon ont été mis en marche en juillet 1927.

**Société Anonyme John Cockerill.** — Désireux de resserrer les relations que nous avions depuis de nombreuses années avec cette Société, nous y avons pris un intérêt comme actionnaire.

L'ensemble des mines et usines qui en dépendent et ses participations importantes, lui assurent, avec des réserves suffisantes de matières premières, une activité dont les initiatives techniques et le développement ont été rappelés lors des fêtes si brillantes du 110<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société.

**Société Métallurgique Russo-Belge.** — La tendance du Gouvernement Soviétique reste toujours d'exploiter directement les grosses

entreprises industrielles nationalisées. Les principales mines de la Société Métallurgique Russo-Belge, de même que ses charbonnages, ses ateliers et usines métallurgiques, sont maintenus en activité à l'intervention de différents trusts soviétiques. D'après les renseignements généraux puisés dans les journaux officiels, il est même probable que les productions des différentes divisions de cette Société ont augmenté au cours de l'exercice écoulé, tout en étant loin cependant d'atteindre les chiffres d'avant guerre.

**Société des Hauts Fourneaux de Nouméa et Société des Usines de Nickel de la Nèthe.** — Le marché du nickel a été très actif durant l'exercice écoulé et les prix se sont sensiblement raffermis pour atteindre — et même dépasser — le cours d'avant-guerre, soit 165 livres sterling par tonne.

A Nouméa, une batterie de 16 fours à coke est en construction; une installation de flottage de charbon et une usine à briquettes sont sur le point d'être terminées.

En vue de faire face à ces travaux de premier établissement, la Société des Hauts Fourneaux de Nouméa a créé, à côté de son capital-actions de 20 millions de francs, des obligations dites « participantes » pour un montant égal; ces obligations ont reçu, dès la première année, une rémunération totale de 10 p. c.

Les comptes clôturés au 30 juin 1927 ont permis de répartir un dividende de 15 p. c. aux actions des Hauts Fourneaux de Nouméa et de 9 p. c. aux actions des Usines de Nickel de la Nèthe.

**Société Anonyme des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne.** — Dans le courant de l'exercice 1927, la Société a procédé à une augmentation de capital de 12 millions, justifiée par le développement de ses affaires. Cette opération a été réalisée avec un plein succès.

Le coupon de l'exercice 1926, dont les résultats attestent une nouvelle

progression, a été porté à 210 francs contre 140 francs précédemment. Nous avons lieu de croire que le bilan de l'exercice 1927, lequel ne sera établi définitivement que dans quelques mois, accusera des résultats se rapprochant de ceux de 1926.

L'importante baisse des cours du zinc et du plomb a été en partie compensée par le coût moins élevé des approvisionnements en charbons et en minerais.

La production du zinc électrolytique, aux usines de l'Aveyron, se développe favorablement et répond à l'intéressant programme établi par la Société.

**Compagnie des Métaux Overpelt-Lommel.** — Outre la participation déjà détenue par la Société Générale Métallurgique de Hoboken, la Société Générale de Belgique a également acquis un intérêt important dans le capital de la Compagnie des Métaux Overpelt-Lommel.

Cette Compagnie a réalisé, pendant l'exercice 1926-1927, un bénéfice net de fr. 7,785,000 et distribué un dividende de fr. 120 à chacune de ses 50,240 parts sociales.

A la fin de l'année 1927, elle a émis un emprunt de 20 millions de francs, en obligations « participantes » ; le produit de cette émission lui permettra de généraliser l'application d'un procédé de supergrillage qui a été mis au point par les services techniques de la Société.

#### IV. — ÉLECTRICITÉ

**Compagnie Electrique Anversoise.** — Le développement de la consommation se poursuit ; la progression du nombre des clients et du débit de courant n'est toutefois plus aussi importante que celle constatée antérieurement, le nombre d'immeubles non raccordés diminuant d'année en année.

D'autre part, les installations de distribution de la Société ont suivi l'extension de la Ville, notamment dans le nouveau quartier créé *extra-muros* où sera érigée l'Exposition Coloniale, Maritime et d'Art Flamand de 1930.

L'Administration communale d'Anvers a décidé d'éclairer électriquement l'artère principale de ce nouveau quartier.

Pour répondre aux besoins de la consommation, une nouvelle station de transformation, comportant une puissance installée de 1,500 kw., a été établie dans le quartier Sud-Est de la Ville.

**Société d'Electricité de l'Escaut.** — Cette Société continue à se développer de façon très satisfaisante.

Au cours de l'exercice 1927, la clientèle a augmenté de près de 20 p. c. et la vente du courant a dépassé d'environ 15 p. c. les chiffres atteints l'année précédente.

De nouveaux et importants contrats ont été conclus pour la fourniture de l'énergie électrique à haute tension à diverses industries.

La Société a été amenée à prendre une décision en vue de s'assurer pour l'avenir la puissance supplémentaire nécessaire pour satisfaire aux demandes croissantes de sa clientèle. De concert avec la *Société Intercommunale Belge d'Electricité*, elle a fondé le 3 juin 1927, au capital de 25 millions de francs, la *Société Générale Belge de Production d'Electricité (Interescaut)*, et elle a fait apport, à cette nouvelle Société, des terrains qu'elle possédait à Schelle au confluent du Rupel et de l'Escaut. La *Société Générale Belge de Production d'Electricité (Interescaut)* édifiera sur ces terrains une importante centrale dotée des derniers perfectionnements et destinée, en ordre principal, à pourvoir aux besoins d'énergie électrique des Sociétés fondatrices.

**Société Générale Belge d'Entreprises Électriques.** — Au cours de l'année 1927 cette Société a procédé à une augmentation de son capital social porté de 50 à 60 millions de francs; à l'occasion de cette

opération, elle s'est assuré des concours fort intéressants en vue de la réalisation d'affaires nouvelles d'électricité et de traction.

Les résultats de l'activité industrielle des différentes filiales de la Société et le rendement de son Portefeuille, sont en augmentation sensible ; ils permettent de prévoir que le dividende de 12 p. c. distribué aux actions de capital pour 1926 sera majoré pour l'exercice 1927.

Les filiales de production et de distribution d'électricité de ce trust, en Belgique, vendent le tiers de l'énergie électrique totale distribuée dans le pays et continuent à se développer dans des proportions notables. La Société *Intercommunale Belge d'Électricité* a constitué, en compte à demi avec la Société *d'Électricité de l'Escaut*, la Société *Générale Belge de Production d'Electricité (Interescaut)* dont il est parlé d'autre part.

D'une manière générale, en France, en Roumanie, en Italie comme en Pologne, on constate une intensification de l'activité des Sociétés d'Electricité dans lesquelles la Société Générale Belge d'Entreprises Électriques est intéressée.

La Société *d'Entreprises Électriques en Pologne* qui dessert un ensemble d'agglomérations industrielles comportant plus de 400,000 habitants, réalise de nouveaux progrès. La clientèle de ses filiales polonaises est en augmentation de 33 p. c. depuis un an et les bénéfices enregistrent une élévation semblable. Elle a distribué un dividende de 12 p. c. à ses actions.

**Société d'Électricité et de Traction.** — L'activité de cette Société a continué à se développer au cours de l'année 1927.

Elle a pris un intérêt important dans les *Câbleries et Corderies du Hainaut*, société spécialisée dans la fabrication des câbles électriques et téléphoniques.

Elle a participé récemment à la constitution de la Société *Générale d'Exploitations Électriques de Lodz et Extensions*, qui est établie dans les bureaux de la Société d'Électricité et de Traction.

Elle a pris part, en outre, à diverses augmentations de capital, notamment à celles de la *Société d'Électricité et de Tramways à Smyrne*, de la *Société d'Électricité de la Campine*, de la *Société des Tramways de Rosario*, de la *Société Tramways et Éclairage Électriques de Salonique* et de la *Société Énergie Électrique du Rouergue*.

Les travaux que la Société d'Électricité et de Traction effectue pour le compte de la *Société d'Électricité de la Campine* sont poussés activement. La centrale et les réseaux de tramways et d'électricité à Smyrne seront terminés à brève échéance et on envisage leur mise en marche prochaine.

Les travaux préliminaires relatifs aux installations de la *Société Générale des Forces Hydro-Électriques du Katanga* avancent normalement ; le chemin de fer appelé à desservir les chantiers est en exploitation et la centrale auxiliaire qui doit leur fournir la force motrice est en voie d'achèvement.

Les résultats bénéficiaires de la Société d'Electricité et de Traction pour 1926 ont été en augmentation sur ceux de l'exercice précédent ; il a été réparti fr. 57.50 aux actions privilégiées et fr. 27.50 aux actions ordinaires contre respectivement fr. 52.50 et fr. 22.50 en 1925.

Les bénéfices de l'exercice 1927 permettront vraisemblablement d'accroître ces dividendes.

**Société d'Électricité de la Campine.** — Comme le faisait prévoir notre rapport de l'année 1926, cette Société a porté son capital, dans le courant de l'exercice 1927, à 40 millions de francs.

La construction de la centrale de Moll progresse normalement ; selon toute probabilité, elle sera mise en marche vers la fin de l'année 1928.

Les lignes d'interconnexion avec la *Société d'Électricité de l'Escaut*, d'une part, et avec le centre charbonnier de Genck, d'autre part, ont été mises en service.

L'exploitation donne des résultats encourageants ; le nombre des Kw-heures vendus est en sensible augmentation sur celui de 1926.

La **Société Belge Radio-Electrique** a été amenée, par l'extension de ses opérations, à augmenter son capital de 4 à 6 millions de francs.

Le matériel de T. S. F., construit par cette Société, donne toute satisfaction et des installations importantes ont été fournies par elle, tant en Belgique qu'au Congo Belge.

Un dividende de 7 p. c., égal à celui attribué l'année précédente, a été réparti aux actions de capital.

**Société Générale d'Exploitations Électriques de Lodz et Extensions.** — Cette Société a été constituée le 8 décembre 1927 sous les auspices de la Société Générale de Belgique et de la Société d'Électricité et de Traction, avec la participation de groupes financiers belges et étrangers.

Son capital est de 125 millions de francs.

Elle a pour objet de s'intéresser dans toutes entreprises d'électricité et de gaz, de tramways et de transports en commun, notamment en Pologne et, en particulier, à Lodz et ses environs.

Elle a pris, dès sa constitution, une part importante dans le capital de la *Compagnie Polonaise d'Électricité de Lodz*, laquelle assure la distribution de l'énergie électrique dans cette ville, centre manufacturier de la République polonaise.

## V. — VERRERIES.

**Société des Verreries de Mariemont.** — La fabrication par le procédé à la bouche a été arrêtée fin avril 1927 et le démarrage des installations pour l'exploitation du procédé mécanique Fourcault a été effectué en juillet. Les difficultés de mise au point des appareils nouveaux et celles inhérentes à la formation de la main-d'œuvre spéciale

sont actuellement surmontées et le rendement peut déjà être considéré comme normal.

La Société s'est affiliée au Comptoir Général de Vente des Verres Mécaniques Fourcault, qui groupe la presque totalité des exploitants belges.

**Cristalleries du Val Saint-Lambert.** — Les résultats de l'exercice social, s'étendant du 1<sup>er</sup> mai 1926 au 30 avril 1927, ont été en progression sensible sur ceux des exercices antérieurs. Le bénéfice a atteint 7,038,000 francs. Après prélèvement d'une somme de 3,624,000 francs pour amortissement sur immeubles et sur matériel, le solde bénéficiaire a été réparti conformément aux statuts. Il a été attribué un dividende brut de 150 francs à chacune des 20,000 actions constituant le capital social.

Depuis lors, le marché s'est considérablement resserré. La concurrence est devenue extrêmement vive dans les produits de fabrication courante et la politique protectionniste des pays de grande consommation se fait sentir de plus en plus.

L'application récente du nouveau tarif douanier français aura des conséquences néfastes pour les exportations en France des produits belges de gobeleterie et de cristallerie.

**Compagnie Internationale pour la Fabrication mécanique du Verre (procédé Libbey-Owens).** — Les comptes arrêtés au 30 avril 1927 ont fait apparaître un bénéfice de 21,107,000 francs. Un dividende brut de 8 p. c. a été distribué aux actions privilégiées et aux actions de capital ; de plus, il a été procédé au rachat de 6,000 actions privilégiées.

Le verre Libbey-Owens continue à être très apprécié en Europe et sur les marchés d'outre-mer.

En présence de cette situation et des résultats satisfaisants obtenus à la division de douci-polissage, la Société procède à l'installation de nou-

velles machines et a déjà commencé à développer sa production de glaces polies.

La même fabrication a été entreprise par les filiales française et italienne.

La mise en marche de l'usine de la filiale allemande s'est effectuée au début de 1927 dans des conditions normales. Deux fours sont actuellement en plein rendement. Un troisième four est en construction ainsi qu'un atelier de douci-polissage.

## VI. — INDUSTRIES DIVERSES.

**Société Linière Gantoise.** — Comme les autres filatures de lin qui avaient pu se couvrir au moment opportun en matières premières, la Linière Gantoise a travaillé pendant la plus grande partie de l'année dans des conditions favorables. Cette industrie reste cependant toujours sous l'influence des variations excessives des prix, tant de la matière première que du produit fabriqué.

Le régime douanier adopté par de nombreux pays et la marche ascendante des prix de revient menacent sérieusement la prospérité de l'industrie linière. Aussi, l'amélioration du régime des impôts, et spécialement la révision des bases de la taxe de transmission, deviennent-elles urgentes pour que les produits belges puissent continuer à lutter avec chance de succès sur les marchés étrangers.

**Union cotonnière.** — Comme les filatures de lin, les filatures de coton en général, et en particulier l'Union Cotonnière, peuvent se féliciter des résultats obtenus en 1927. Les sautes fréquentes des prix et le fait que le cours des produits fabriqués ne suit qu'après un décalage assez long une marche parallèle à celui des matières premières, sont cependant pour ces industries un élément d'insécurité dont elles doivent largement tenir compte.

Pendant cet exercice, afin d'assurer l'écoulement régulier de ses produits, l'Union cotonnière s'est appliquée à s'assurer de nouveaux débouchés.

Les remarques faites ci-dessus au sujet de l'industrie du lin, en ce qui concerne le régime fiscal, sont également d'application pour l'industrie du coton. La répétition de la taxe de transmission à l'occasion des ventes successives de la matière première, du demi-produit et du produit fabriqué, grève d'un poids excessif le prix de revient.

La **Compagnie Immobilière de Belgique** a opéré, au cours de l'exercice, quelques réalisations et acquisitions avantageuses. Lorsque la loi sur les loyers le lui permettra, elle poursuivra la vente de ses immeubles bâtis, en vue de faciliter l'extension de ses opérations.

La **Société des Faubourgs de Bruxelles** a vu ses recettes augmenter. Elle a mis à l'étude une combinaison qui lui assurerait éventuellement un plus grand développement.

**Union Financière et Industrielle Liégeoise.** — Les résultats des différentes entreprises dans lesquelles l'Union Financière est intéressée, font apparaître une nouvelle progression bénéficiaire.

La *Fabrique Nationale d'Armes de Guerre* a réparti à ses actionnaires, pour l'exercice 1926-1927, une somme de 8,500,000 francs contre 3,600.000 francs pour l'exercice précédent, après avoir renforcé notablement ses réserves et son fonds d'amortissement. Des ordres importants en « Armes » et « Cartouches » de chasse et de guerre ont été inscrits et maintiennent une activité intéressante dans ces deux divisions. Le rapport de cette Société constate un nouvel essor des divisions « Autos » et « Motos » et les heureux résultats des perfectionnements récents des méthodes de fabrication.

En ce qui concerne la *Compagnie Belge des Mines, Minerais et Métaux*, le bilan de l'exercice 1926 a montré un bénéfice de 7,234,000 francs,

inférieur de 900,000 francs au précédent, en raison de la perturbation du marché du manganèse en Angleterre lors de l'arrêt de la métallurgie, pendant la grève minière. Les différentes usines et filiales de cette Société se développent favorablement, notamment la Minière des Indes Anglaises dans laquelle la Compagnie possède un intérêt important.

D'autre part, les *Usines à Cuivre et à Zinc*, la *Manufacture de Caoutchouc O. Englebert Fils et C°*, les *Poudreries Réunies de Belgique* et les *Papeteries Godin* ont consolidé ou accentué les progrès de ces dernières années.

**Société Nationale pour l'Étude des Transports Aériens** (SNETA). — Cette Société, constituée en 1919 pour promouvoir la navigation aérienne en Belgique, a pu, en 1927, faire apparaître à son bilan un solde bénéficiaire qui lui a permis de distribuer, pour la première fois, un dividende de 5 p. c. à ses actionnaires.

L'activité de la *Société Anonyme Belge pour l'Exploitation de la Navigation Aérienne* (SABENA) filiale de la SNETA, s'est accrue au Congo Belge principalement; la ligne Boma-Elisabethville (2,275 kilomètres) a été mise en exploitation régulière, avec un parcours d'avions de 200,000 kilomètres réalisé avec le maximum de régularité et sans aucun accident. Les grands services que peut rendre l'aviation dans des pays neufs et notamment en Afrique ne sont plus discutés. Aussi la SABENA a-t-elle décidé d'équiper deux nouvelles lignes qui entreront en exploitation en 1928 : l'une Léopoldville-Coquilhatville (600 km.) l'autre Lusambo-Luluabourg-Luebo-Tshikapa (500 km.).

Pour faire face au développement de ses services, la SABENA a porté son capital de 6 à 10 millions de francs.

La *Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques* (SABCA), autre filiale de la SNETA, a entamé la construction d'avions entièrement métalliques. Elle a, comme pour l'exercice précédent, réparti un dividende de 10 p. c. à ses actionnaires.

**Société Anonyme de Merbes-Sprimont.** — L'exercice 1926-1927 a donné des résultats en progression sensible sur ceux de l'exercice précédent. L'amélioration de la trésorerie qui en est résultée a permis à la Société de distribuer aux actions privilégiées le coupon arriéré de l'exercice 1925-1926.

Bien que l'industrie marbrière traverse, en France et en Italie, une crise due à la revalorisation de la monnaie de ces pays, les résultats d'ensemble obtenus pendant le second semestre de 1927 sont très satisfaisants.

## VII. — NAVIGATION.

**Lloyd Royal Belge.** — La réorganisation financière réalisée par cet armement, au cours de l'exercice 1927, a permis le remboursement intégral des dettes hypothécaires.

Le nouveau capital de 90,000,000 de francs est représenté par 180,000 actions privilégiées donnant droit à un premier dividende récupérable de 6 p. c. net. Les anciennes actions ont été transformées en 180,000 actions de dividende.

Les progrès déjà obtenus récemment dans l'exploitation du Lloyd ont été pleinement confirmés au cours de l'exercice écoulé. Certes, les résultats acquis durant le premier semestre ont été quelque peu affectés par les effets de la dernière grève charbonnière anglaise sur le marché des frêts. La situation, redevenue normale, est satisfaisante.

**Compagnie Belge Maritime du Congo.** — Le nombre des passagers et le volume des marchandises transportés par les vapeurs de cette Société continuent à augmenter.

Soucieuse de maintenir sa capacité de transport à la hauteur des nécessités, la Société a fait construire deux grands paquebots dont l'un a été mis en service au début de 1928 et l'autre le sera à la fin de l'année.

**La Compagnie Africaine de Navigation** dessert, depuis le début de 1927, les ports de la Côte Orientale d'Afrique par une ligne régulière, avec départ mensuel d'Anvers.

L'accueil favorable que le commerce colonial lui a réservé a prouvé l'utilité de son initiative.

**Agence Maritime Internationale.** — Cette importante Société de gérance, de représentation et de courtages maritimes, continue à se développer avec succès.

## **VIII. — BANQUES. — ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT. ASSURANCES.**

**Banques Patronnées.** — L'exercice 1927 est, depuis la guerre, le premier pendant toute la durée duquel les Banques ont pu baser leur activité sur une parfaite stabilité de la monnaie nationale. Un grave souci et des complications nombreuses ont ainsi pris fin.

Nos filiales ont traversé la période de la guerre et celle de l'inflation monétaire en voyant chaque année s'accroître la confiance de leur clientèle. Leur organisation s'est normalement développée et répond aux exigences nouvelles, commandées notamment par l'augmentation des fonds de roulement dont doivent disposer le commerce et l'industrie, et la diffusion extraordinaire de la richesse mobilière qui a entraîné la création de 392 sièges, succursales et agences de nos Banques de province.

Les bilans de chacune d'elles font ressortir les bons résultats qu'elles ont obtenus, une trésorerie aisée et une position financière dont la liquidité sera encore renforcée par les amortissements et les dotations des réserves prélevés sur les bénéfices de l'année.

Afin de faciliter les relations d'affaires de sa clientèle avec la Lorraine, la *Banque Générale du Luxembourg* a ouvert une succursale à Metz.

Notre filiale de Hasselt, la *Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine* continue à se féliciter de l'essor remarquable que prend la *Limburgsche Bankvereeniging* à Maestricht.

La **Banque d'Anvers** jouit d'une prospérité toujours croissante.

Elle tend particulièrement à soutenir les efforts d'expansion commerciale et financière du Port et de la Place d'Anvers ; la stabilisation monétaire, en effet, met notre Métropole Commerciale en état de recouvrer son ancienne prépondérance économique.

La Banque d'Anvers a célébré, le 14 mai 1927, le centenaire de sa fondation. La cérémonie commémorative, qui eut lieu au Palais de la Bourse d'Anvers, magnifiquement décoré, était rehaussée par la présence de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Brabant ; des Membres du Gouvernement et de nombreuses notabilités étrangères et belges y assistèrent. Elle fut l'occasion d'une grandiose et inoubliable manifestation de foi dans l'avenir économique du Pays.

A l'occasion de son centenaire, la Banque d'Anvers a fait éditer, en un nombre limité d'exemplaires, un superbe livre relatant l'histoire financière d'Anvers au cours des siècles. Cet ouvrage de haute érudition, dû au talent de feu M. Donnet et richement composé avec les caractères plantiniens, a fait l'objet de la plus vive admiration.

Une assemblée générale extraordinaire, réunie le 7 mai dernier, a décidé de porter le capital de la **Banque Belge pour l'Etranger** à deux cents millions de francs. La souscription s'est faite, au cours du mois de juin, avec un plein succès. Cette opération, justifiée par la nécessité de mettre les moyens propres de la Banque en rapport avec l'importance de son activité, lui a permis de renforcer le capital de ses succursales. Les résultats bénéficiaires des divers sièges sont restés des plus satisfaisants. Le dividende a été fixé à 10 p. c. et il a été attribué une somme de dix millions aux réserves qui s'élèvent actuellement à cent millions de francs.

**La Banque Italo-Belge** a accusé, pour l'exercice 1926-1927, un bénéfice net de 18,300,000 francs, en sérieuse progression sur les résultats précédents qui atteignaient près de 11 millions. Le dividende a été maintenu à 15 p. c. et une somme de 5 millions a été portée aux réserves contre 3 millions pour l'exercice antérieur.

Cet Etablissement a élevé son capital de 50 à 100 millions à la fin du dernier exercice ; la souscription a pleinement réussi et la prime de 500 francs par action nouvelle a été appliquée aux réserves. Celles-ci s'élèvent actuellement à 85 millions, soit 85 p. c. du capital.

Ces ressources nouvelles ont été investies dans les succursales d'outre-mer de la Banque Italo-Belge et faciliteront le développement des transactions entre la Belgique et l'Amérique du Sud. Comme précédemment, la Banque Italo-Belge a prêté son concours le plus large aux affaires d'exportation vers les pays où elle est établie.

**Société Nationale de Crédit à l'Industrie.** — Ainsi que nous l'avons signalé dans notre précédent rapport, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie a porté, en novembre 1926, son capital de 50 à 150 millions de francs. Avec la plupart des banques et organismes belges intéressés au crédit à long terme, nous avons pris une part dans cette augmentation de capital.

Au cours de l'année 1927, la Société a disposé d'importantes ressources provenant de cette augmentation de capital, de l'émission d'obligations et surtout de l'arrangement intervenu avec l'Etat qui reprend progressivement les obligations de l'« Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre » que la Société Nationale de Crédit à l'Industrie avait en portefeuille. Grâce à ces nouveaux capitaux, la Société a pu étendre ses opérations d'avances et prêter son concours à de très nombreuses sociétés industrielles et commerciales, tant pour le développement de leurs moyens de production que pour le financement de leurs exportations.

Les résultats obtenus au cours de cet exercice sont très satisfaisants.

L'activité du **Crédit Foncier de Belgique** s'est déjà ressentie des heureux effets de la stabilisation de la monnaie. Le placement des obligations est en sérieuse reprise, ce qui a permis d'accueillir la plupart des demandes de prêts réunissant les conditions de garanties exigées par cette Institution.

Les résultats de l'exercice 1927 sont très satisfaisants et permettent, malgré l'augmentation des frais généraux, de distribuer le même dividende que l'année dernière.

**Crédit Maritime et Fluvial de Belgique. — Société Belge de Crédit Maritime.** — Le trafic de marchandises par bateaux d'intérieur continue à se développer. Grâce, notamment, à la généralisation de l'emploi de moteurs, ce moyen de transport relativement rapide et peu coûteux est de plus en plus apprécié; aussi la circulation sur nos voies navigables ne cesse-t-elle de s'intensifier.

Les deux sociétés ont bénéficié de ces circonstances : elles ont pu contracter de nombreuses opérations d'avances aux bateliers et faciliter ainsi l'accroissement de la flotte d'intérieur; l'expérience qu'elles ont acquise en se spécialisant dans cette branche de crédit leur permet de traiter en toute sécurité avec une clientèle déjà ancienne et fidèle.

L'activité qui s'est manifestée dans les opérations de ces sociétés a influencé favorablement leurs résultats bénéficiaires.

**Banque de l'Union Parisienne.** — Le développement des affaires de cet Etablissement se poursuit en dépit du ralentissement économique et est largement favorisé par les nombreuses participations de la Banque dans des entreprises de premier ordre, tant françaises qu'étrangères et coloniales. Aussi, le bilan de l'exercice écoulé révèlera-t-il une situation des plus solide en même temps que des résultats très satisfaisants.

**Banque Générale du Nord.** — Malgré l'atonie générale des affaires et les difficultés de remplacement des capitaux survenues en France à

la suite de la stabilisation de fait, la Banque Générale du Nord accusera un bénéfice au moins égal à celui de l'exercice précédent. La liquidité de sa situation reste parfaite.

**Société Hypothécaire Belge-Américaine. — Banque Hypothécaire Franco-Argentine.** — L'amélioration de la situation économique de la République Argentine et l'état prospère des finances publiques ont permis au Gouvernement de proclamer, le 26 août 1927, la réouverture de la Caisse de Conversion, fermée depuis le mois d'août 1914.

Ces circonstances favorables ont eu leur répercussion sur les résultats des deux Sociétés hypothécaires dont les bénéfices sont encore en progression.

**La Banque d'Etat du Maroc** a distribué pour l'exercice 1926 un dividende de 150 francs par action, contre 100 francs pour l'exercice précédent. Le résultat de ses opérations pendant l'année 1927 paraît devoir être satisfaisant.

Malgré les difficultés consécutives à la réforme monétaire en Autriche, les opérations du **Wiener Bank-Verein**, pendant l'année 1926, sont restées fructueuses et le solde bénéficiaire a permis la distribution d'un dividende de 9 p. c. L'activité de cet important Établissement a fait de nouveaux progrès pendant l'exercice en cours et le capital de la Banque a été porté de 40 à 55 millions de schillings.

**Banco Burnay.** — Par suite de la crise commerciale et financière qui continue à sévir au Portugal, cette Société a cru prudent de consacrer à ses réserves la totalité des bénéfices de son premier exercice social, soit 30,000 Livres Sterling.

Les diverses sociétés coloniales dans lesquelles le Banco Burnay possède des participations — notamment : la *Compagnie des Diamants de*

*l'Angola, la Roça Porto Alegre, la Compagnie des Cotons de l'Angola, —* ont obtenu des résultats intéressants.

**Banque du Congo Belge.** — Le bénéfice net de l'exercice 1926-27 s'est élevé à fr. 15,111,000, chiffre à peu près double de celui de l'exercice précédent.

Le dividende a été maintenu à 12 p. c. net, mais les fonds de réserve ont été dotés de fr. 3,494,000, contre fr. 919,000 précédemment.

Au cours de l'exercice finissant le 18 juillet dernier, les conditions du privilège d'émission étaient sujettes à révision. Les pourparlers engagés avec le Gouvernement de la Colonie ont abouti à une convention nouvelle : celle-ci proroge le privilège d'émission pour un terme de 25 ans, expirant en 1952, et dispose que la circulation des billets devra être couverte dorénavant par une encaisse en or ou en devises-or d'au moins 40 p. c., dont la moitié doit consister en or.

**Banque Commerciale du Congo.** — Les résultats sont en progrès sensible. Le bénéfice net de 1,387,000 francs de l'exercice 1926-1927 est supérieur de 464,000 francs à celui de l'exercice précédent.

Le dividende a été maintenu à 20 p. c. net, mais les sommes affectées aux fonds de réserve se sont élevées à 819,000 francs contre 396,000 francs l'année dernière.

**Banque Commerciale Africaine.** — Les affaires se sont développées et les résultats sont encourageants. Le dividende de l'exercice 1926 a été fixé à 8 p. c. Le capital a été porté de 20 à 30 millions.

**Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie.** — Cette Société constituée en 1824 et qui est, depuis sa fondation, en rapport d'affaires avec la Société Générale, a porté, dans le courant de l'année dernière, son capital de 1,269,000 francs à 9 millions de francs.

Désirant consolider les excellentes relations que nous entretenons

avec cette puissante Compagnie, nous avons souscrit une part importante des actions privilégiées qui ont été émises.

La stabilisation monétaire a eu pour effet d'accroître fortement la production en assurances sur la vie et les résultats de l'exercice 1927 marquent un progrès très sérieux sur ceux des exercices antérieurs.

**La Royale Belge.** — Nous avons pris un intérêt dans cette Société d'assurances sur la Vie et contre les Accidents que le développement de ses affaires a amenée, au cours de 1927, à porter son capital social de trois à dix millions de francs.

La Royale Belge, fondée en 1853, et avec laquelle nous entretenons de très anciennes relations, est une Société prospère dont les opérations ont considérablement augmenté ces dernières années. Outre l'accroissement normal et régulier de ses affaires, elle a, au cours du dernier exercice, repris les portefeuilles Vie et Accidents de la Compagnie l'Alberta, ce qui a amené un appoint appréciable au nombre de ses contrats en cours.

## IX. — ENTREPRISES COLONIALES.

Les principaux événements survenus en 1927 et qui auront leur répercussion sur l'activité générale de la Colonie peuvent être résumés comme suit :

l'accord Belgo-Portugais relatif à un échange de territoires et qui facilitera considérablement la transformation et l'exploitation du chemin de fer du Congo, principal exutoire de la production congolaise;

l'arrivée du chemin de fer du Benguella à la frontière congolaise ;

la mise en marche d'une nouvelle et importante usine de fusion de minerai de cuivre à Panda, conjuguée avec l'achèvement d'une raffinerie électrolytique de cuivre brut à Oolen ;

l'accroissement de la production d'une usine de ciment au Katanga, dont la capacité a été doublée et atteindra 40,000 tonnes ;

la mise en exploitation d'une brasserie à Léopoldville et d'une autre au Katanga ;

la création d'industries et d'activités nouvelles, telles que filatures et tissages, carbonisation de bois, extraits tannants, fibres, etc. ;

et, fait particulièrement digne d'être noté, le développement de l'agriculture et de toutes ses activités connexes, tel l'élevage, semblent susciter davantage l'intérêt des milieux agricoles belges.

Au point de vue des voies de communication, en dehors des travaux importants actuellement en cours tant aux ports de Matadi, de Kinshasa, d'Aketi, de Port-Francqui, qu'au Chemin de fer du Congo et au Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, il convient de signaler la mise en exploitation de la première ligne vicinale de l'Uélé (Aketi-Bondo, 150 kilomètres) et celle du Chemin de fer à voie étroite Charlesville-Makumbi (96 kilomètres) ainsi que la création de la *Société des Messageries Automobiles au Congo*.

D'autre part, les relations de la Mère-Patrie avec la Colonie ont été améliorées par la mise en service d'une nouvelle ligne de cargos contournant l'Afrique et par l'établissement de communications par T. S. F. à ondes courtes.

Enfin, autre événement extrêmement important : la constitution du Comité National du Kivu, lequel se propose de mettre en valeur les territoires de l'Est de la Colonie. Ces régions réunissent, sous le rapport du climat, de la population et des richesses naturelles, les conditions les plus favorables que l'on ait rencontrées jusqu'ici au Congo pour une colonisation européenne.

On pourrait s'étonner que la production congolaise soit restée stationnaire depuis plusieurs années. Cette situation résulte de ce qu'un grand nombre d'indigènes sont momentanément occupés à des travaux d'intérêt général; dès que ces contingents seront rendus à des travaux

concourant directement à la production, il sera possible, grâce à des moyens de transport adéquats, de réaliser de nouveaux progrès économiques.

Les populations indigènes continuent à être l'objet de la sollicitude de tous leurs employeurs, plus spécialement au point de vue médical. On estime à plus de 100 millions de francs le montant total des dépenses annuelles consenties, tant par l'État que par les sociétés privées, pour leurs services médicaux, ce qui représente plus de 10 p. c. de la valeur des produits exportés. Nous pensons que peu de colonies au monde ont accompli en faveur de leurs indigènes un effort aussi méritoire.

Lorsqu'on examine les projets de budgets établis par la Colonie, on constate que la majeure partie des crédits extraordinaires ont pour objet le parachèvement des voies de pénétration; après les ports, chemins de fer, transports fluviaux, vicinaux, on se préoccupe de la création de routes et de l'organisation des transports par automobiles à essence et à gazogène. C'est seulement lorsque la Colonie se trouvera desservie par un réseau de voies de communications construites dans de bonnes conditions et bien entretenues, que tous les territoires pourront efficacement intervenir dans l'activité économique. Encore ce but ne sera-t-il atteint que dans la mesure où sera résolu le problème de la main-d'œuvre et où sera appliquée une politique de zones économiques permettant de concentrer dans des territoires nettement délimités les productions pour lesquelles ils conviennent plus particulièrement.

Dans un autre ordre d'idées, l'année 1927 se signale par la création de nombreuses sociétés et par la réalisation de nombreuses augmentations de capital; il a été investi de cette façon, au cours de l'année, un total de 1,350,000,000 de francs, portant à près de 5 milliards, le montant des sommes engagées, à fin 1927, dans l'ensemble des entreprises coloniales. Le total des dividendes, distribués en 1927, s'est élevé à 320 millions de francs, soit 100 millions de plus que l'année précédente.

Rappelons que le portefeuille de la Colonie, qui représente une valeur

boursière de plus de 5 milliards de francs, en regard d'un capital effectivement investi de moins d'un demi-milliard de francs, recueille dans cette distribution près de 100 millions de francs, soit plus du quart des dividendes répartis.

En terminant, mentionnons l'hommage de reconnaissance nationale rendu cette année à l'illustre explorateur Stanley à l'occasion du cinquantième anniversaire de son expédition transafricaine, hommage auquel la Société Générale et ses Sociétés coloniales se sont fait un devoir de prendre part.

**Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga et Chemin de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo.** — A. **Chemin de fer du Katanga.** — La longueur exploitée de ce Chemin de fer reste fixée à 802 kilomètres, y compris les embranchements.

Les résultats de l'exploitation ont été en nouveaux progrès pendant l'exercice 1927.

Le trafic total des marchandises a atteint 402.000.000 T. klm. en 1927 contre 364.000.000 T. klm. en 1926.

Le parcours kilométrique moyen d'une tonne de marchandises a donc été de 130 kilomètres en 1927, au lieu de 117 kilomètres durant l'année précédente.

Le nombre de voyageurs transportés, pendant l'année 1927, est également en augmentation par rapport à 1926.

Ce développement du trafic, en même temps que les élévarions de tarifs, appliquées depuis février 1927, ont sensiblement augmenté les recettes brutes réalisées au cours de cette année. Cependant, les dépenses d'exploitation, de leur côté, ont crû en raison de la dépréciation de la monnaie et d'une utilisation toujours plus étendue du charbon, employé au lieu de bois, en vue d'économiser la main-d'œuvre.

Le matériel roulant de la Compagnie permet de faire face à toutes les exigences du trafic. Celui-ci étant inévitablement appelé à se développer,

de nouvelles commandes de voitures et de wagons ont été passées à l'industrie belge.

Les effectifs en personnel indigène sont actuellement suffisants et la situation sanitaire est satisfaisante. Le camp des travailleurs à Elisabethville a été en grande partie reconstruit. Les écoles professionnelles continuent à former avec succès la main-d'œuvre noire qualifiée pour tous les services.

**B. — Chemin de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (Léokadi).** — Le 16 septembre 1927 a été constituée la Société des Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo à laquelle la Colonie a concédé jusqu'en 2025 :

- a) le chemin de fer destiné à relier Bukama à Port Francqui et plus tard à Léopoldville;
- b) le chemin de fer destiné à relier le Chemin de fer du Katanga au Chemin de fer du Benguella (Jonction Lobito);
- c) les extensions et embranchements éventuels ainsi que tous les services accessoires de ces chemins de fer.

Le capital initial de la nouvelle Société est de 750,000,000 de francs, représenté par 1,400,000 actions de capital de 500 francs chacune, remises à la Colonie, et 400,000 actions privilégiées de 500 francs chacune, qui ont été émises en octobre 1927, avec un grand succès.

En exécution de la convention du 5 novembre 1906, la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga construira et exploitera, pour compte de la Société des Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo, les lignes concédées à cette dernière.

**1<sup>o</sup> Ligne de Bukama à Port-Francqui.** — Ce chemin de fer, dont la longueur est de 1,122 kilomètres, sera complètement terminé au printemps prochain.

La plate-forme, commencée en mars 1923, est achevée depuis le mois d'août 1927.

Au 31 décembre 1927, la pose de la voie atteignait :

- 1<sup>o</sup> à la Division Nord (Port-Francqui) le kilomètre 321 ; (par suite de l'arrivée irrégulière et tardive du matériel, due à l'insuffisance des transports, les travaux ont été arrêtés pendant un certain temps; ils ont été repris le 1<sup>er</sup> novembre) ;
- 2<sup>o</sup> à la Division Sud (Bukama) le kilomètre 741.

Il reste donc à poser le rail sur 60 kilomètres pour terminer le chemin de fer de bout en bout.

Tous les ouvrages d'art de la ligne sont terminés sauf cinq ponts et un aqueduc ; ces divers ouvrages sont en cours de construction.

La construction du quai du port fluvial de Port-Francqui, de 500 mètres de longueur, n'a pu être commencée que vers la mi-juillet 1927, par suite des restrictions qui ont affecté les transports par la voie de Matadi et de l'arrivée tardive à pied-d'œuvre du matériel nécessaire.

La ligne Bukama-Port-Francqui a été ouverte à l'exploitation provisoire au Nord jusqu'à Luembe (243 km.), au Sud, jusqu'à Kaülu (565 km.).

**2<sup>o</sup> Ligne de jonction du chemin de fer du Katanga-Benguella Railway.** — La ligne portugaise du Benguella Railway C° est terminée et le 27 novembre 1927, la première locomotive de cette Compagnie a touché l'ancienne frontière du Congo Belge.

La Convention belgo-portugaise, relative à un échange de territoires entre les Colonies belge et portugaise, ratifiée récemment par les Chambres législatives, a reporté la limite de la frontière portugaise à la rivière Luao.

Il en résulte que la construction d'environ 100 kilomètres de la jonction Katanga-Benguella incombe à la Compagnie du Chemin de fer du Benguella et la section du chemin de fer à construire par la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga est d'environ 530 kilomètres.

Des mesures sont prises pour commencer, sans tarder, les travaux de cette section.

**Société Auxiliaire Industrielle et Financière de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains.** — Le bilan de l'exercice 1926 de cette Société à portefeuille accuse un bénéfice de fr. 4,060,000, qui a été reporté à nouveau.

La *Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains*, dont la Société Auxiliaire détient un nombre important d'actions et d'obligations, a obtenu, en 1927, des résultats d'exploitation en progrès sensible sur ceux de l'année précédente ; d'autre part, cette Compagnie a négocié, avec la Colonie, des accords qui lui assurent une participation intéressante dans le Comité National du Kivu.

**La Compagnie Minière des Grands Lacs Africains** a porté son capital de 10 à 20 millions de francs. Des droits miniers portant sur une étendue d'environ 30,000 kilomètres carrés lui ont été attribués à fin 1927. La production d'or, bien qu'intentionnellement restreinte en vue d'intensifier les services généraux de recrutement, de ravitaillement et de transports, a atteint, en 1927, 420 kilos, contre 390 kilos en 1926. Le solde bénéficiaire de 4,631,000 francs à fin 1926 a été reporté.

**Société Africaine de Construction.** — Cette Société a terminé, dans le courant de 1927, une première partie des travaux de reconstruction du Chemin de fer du Congo.

Une denxième entreprise, se rapportant à l'achèvement des travaux, lui a été confiée d'après une formule de régie coïntéressée. Afin de terminer ces travaux dans le plus bref délai possible, un matériel important a été expédié en Afrique et, pour faire face à ces immobilisations, le capital de la Société a été porté de 7 à 14 millions de francs.

Un premier dividende de 10 p. c. a été réparti pour le troisième exercice social clôturé au 31 décembre 1926.

**Union Minière du Haut-Katanga.** — La production de cuivre a atteint, en 1927, 90,000 tonnes, contre 80,000 tonnes en 1926, remontant ainsi au niveau des productions de 1925 et 1924.

Cette amélioration est due à la mise en marche avec succès, en septembre-octobre 1927, de deux des quatre nouveaux fours à réverbère construits à Panda.

Le procédé de fusion dans ces fours permettant le traitement de minerais fins, l'usine de concentration sera prochainement complétée par des installations de flottage destinées à alimenter en partie, sous forme de concentrés très riches en cuivre, les fours à réverbère.

Des travaux importants ont été effectués dans divers sièges miniers et plus spécialement à la Mine « Prince Léopold », dont la production en minerais riches est déjà importante.

La Société a poursuivi ses efforts tendant à assurer, dans les meilleures conditions possibles, le logement de son personnel blanc (plus de 2,000 agents) et de ses travailleurs indigènes (17,000 hommes). Les sacrifices énormes qu'elle consent pour son personnel noir, au point de vue des conditions de recrutement, du transport, de l'alimentation et de l'hygiène dans les camps et sur les chantiers, sont reflétés par les chiffres suivants : la dépense totale de l'exercice 1927, pour la main-d'œuvre indigène, s'élève à 110 millions de francs, ce qui fait ressortir le coût de la journée de travail à plus de 20 francs.

La production d'étain, de cobalt, de radium, provenant de minerais de l'Union Minière traités dans les usines de la Société Générale Métallurgique de Hoboken a été respectivement de 280 tonnes, 360 tonnes et 25 grammes.

La première unité de la nouvelle raffinerie électrolytique de cuivre, à Oolen, a été mise en marche avec succès fin 1927; une deuxième unité entrera en activité dans quelques mois.

Le marché du cuivre a été très instable dans le courant de l'année et des prix très bas, de 53 à 55 livres sterling, ont été cotés pour le cuivre standard. Heureusement, grâce à l'action qu'exerce sur le marché euro-

péen l'association dénommée « *Copper Exporters Inc.* » et dont fait partie l'Union Minière, les prix se sont sensiblement raffermis à partir de novembre et l'avenir peut être envisagé avec confiance.

Pour l'exercice 1926, il a été réparti un solde bénéficiaire de 140,000,000 de francs, ce qui a permis d'attribuer, outre l'intérêt de 30 francs aux actions privilégiées, un dividende de 220 francs brut aux actions de capital et aux actions de dividende.

**La Société Générale des Forces Hydro-Electriques du Katanga** « *Sogefor* » a poursuivi, en 1927, les travaux préliminaires au captage des chutes de la Lufira.

Une route et un chemin de fer à voie normale, chacun d'une longueur de 60 kilomètres, ont été achevés; une centrale auxiliaire hydro-électrique est entrée en action; des habitations pour le personnel et des camps de travailleurs ont été érigés. Les travaux proprement dits du barrage et des usines hydro-électriques commenceront avec la saison sèche de 1928, pour être terminés, s'il ne survient pas de mécomptes, vers fin 1929.

**Société des Charbonnages de la Luena.** — La production de ces charbonnages a été, en 1927, d'environ 80,000 tonnes extraites partie en souterrain et partie à ciel ouvert.

Les prospections continues par sondages ont démontré que les dépôts houillers s'étendent largement dans la direction Sud-Ouest.

Des projets ont été élaborés en vue de développer l'activité des charbonnages, en ayant pour principal objectif l'amélioration de la qualité des produits.

Pour la réalisation de ces projets, il a été décidé de doubler le capital social en le portant à 40 millions de francs.

**Compagnie Cotonnière Congolaise.** — La récolte escomptée pour 1927, soit 3,200 tonnes de coton égrené, est sensiblement égale à celle de l'année précédente.

La Société détient 68 cercles cotonniers : 41 usines d'égrenage sont en activité, 18 en montage et le matériel destiné à l'équipement de neuf autres usines est en route ou en commande.

L'évacuation des produits laisse encore beaucoup à désirer, quoiqu'une amélioration sensible se soit manifestée vers la fin de 1927, grâce à une exploitation plus intensive des services de transports fluviaux, vicinaux et automobiles.

La Compagnie Cotonnière Congolaise a participé à la formation du capital de deux sociétés ayant un objet similaire au sien et opérant l'une dans l'Afrique Équatoriale Française, l'autre dans le Mozambique.

L'extension de ses opérations a amené la Société à porter son capital de 10 à 30 millions de francs.

Le dividende réparti en 1927 a été égal à celui de l'année précédente, soit 140 francs brut par action de 500 francs.

**Intertropical-Comfina.** — Le bilan de 1926 s'est clôturé par un bénéfice de 19,142,000 francs, y compris le report à nouveau de 6 millions de l'exercice précédent. Pour des raisons de trésorerie, l'assemblée générale des actionnaires a décidé d'ajourner la distribution d'un dividende. La Société a été astreinte, en effet, à d'importantes immobilisations en marchandises et produits coloniaux, par suite des difficultés de transports au Congo et de la crise commerciale qui s'en suivit.

L'exercice 1927 se caractérise par le retour progressif à une situation normale.

En vue d'étendre son champ d'action, la *Société du Haut-Uélé et du Nil*, filiale de l'Intersina, porte son capital à 25,000,000 de francs. Celui-ci n'était que de 500,000 francs, mais, en fait, la Société travaillait avec des ressources plus importantes, qui lui ont permis de réaliser, pour son second exercice, un bénéfice de 3,000,000 de francs.

La *Société Franco-Belge du Sénégal et du Niger*, autre filiale de l'Interfina, en est seulement à ses débuts et son activité s'est bornée, jusqu'à présent, à un travail de mise en marche.

Enfin, l'Intertropical-Comfina a constitué, au capital de 25.000,000 de francs, une société dénommée *Société Minière de Surongo*, qui déterminera les concessions de mines à résérer sur une superficie de 500.000 hectares délimités par l'Intertropical-Comfina dans l'Ituri-Uélé. Cette Société poursuivra les prospections et exploitera éventuellement les mines découvertes.

La **Compagnie Sucrière Congolaise** a continué ses travaux dans la concession de 30,000 hectares qui lui a été accordée dans la région du Kwilu (Bas-Congo). Grâce à l'arrivée du rail à l'emplacement futur de l'usine, l'expédition du gros matériel a pu commencer et le montage des installations est en cours. On envisage leur achèvement pour la fin de 1928.

La **Société de Colonisation Agricole au Mayumbe** a poursuivi l'exploitation de ses concessions qui comprennent, en pleine propriété, 89,500 hectares dont près de 4,000 hectares plantés de cacaoyers, palmiers, hévéas et cafiers.

La production a été de 250 tonnes de cacao, 20 tonnes de caoutchouc, 100 tonnes d'huile et 125 tonnes de palmistes. Les deux premières huileries sont entrées en fonctionnement et donnent toute satisfaction.

Un service médical a été organisé non seulement pour le personnel de la Société, mais également pour les indigènes de la région. Le nombre de consultations médicales données en 1927 dépasse 40,000, dont les trois quarts en faveur d'indigènes ne faisant pas partie du personnel de la Compagnie; en outre, 50,000 noirs ont subi l'examen au point de vue de la maladie du sommeil, le pourcentage de trypanosés atteint environ 2 p. c.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1926, soit 537,000 francs, a été affecté à des amortissements. Les perspectives d'avenir restent favorables.

**Société des Mines d'Or de Kilo-Moto.** — La production de 1927 est restée un peu inférieure à celle qui avait été atteinte en 1926 : elle

a été d'environ 3,500 kilogrammes d'or contre 3,640 kilogrammes. Cette légère régression, momentanée, est due, d'une part, à un rendement moindre de la drague aurifère et, d'autre part, au fait qu'un grand nombre des 19,000 travailleurs indigènes occupés par la Société ont été employés à des travaux de premier établissement. Une augmentation notable de la production ne pourra être obtenue que lorsque le nouveau matériel de dragage fonctionnera et que l'extension des exploitations filonniennes aura été réalisée.

C'est en vue de faire face aux dépenses considérables nécessitées par ces nouveaux travaux que la Société a été autorisée, en octobre 1927, à émettre pour 30 millions de francs de bons de caisse. Grâce à un arrangement conclu avec le Ministère des Colonies, une première tranche de 15 millions a été prise ferme par celui-ci au taux d'intérêt de 6.25 p. c. Le solde de ces bons de caisse pourra être escompté auprès du même Ministère au fur et à mesure des besoins de trésorerie de la Société.

Des accords sont intervenus entre la Société de Kilo-Moto et la Banque Nationale de Belgique pour la vente à cet organisme de toute la production d'or des mines, production préalablement affinée dans l'usine d'électrolyse de métaux précieux, construite à Hoboken par la *Société Générale Métallurgique de Hoboken*.

Le bilan du premier exercice de la Société, clôturé le 31 décembre 1926, solde par un bénéfice de 36,639,000 francs, qui a permis d'attribuer aux actions privilégiées un dividende total de fr. 51.75 net et de verser à la Colonie 15,555,555 francs, à titre de dividende aux parts sociales qu'elle détient et 14,000,000 de francs en vue de la rémunération des parts bénéficiaires.

**Exploitations diamantifères.** — Pendant l'année 1927, la production s'est maintenue, en quantité, au niveau de celle de l'année précédente, qui dépassait un million de carats; en valeur, elle est en régression, du fait d'une moindre qualité des diamants recueillis et d'une baisse de prix.

Les Sociétés opérant dans le bassin du Kasai ont continué à témoigner une grande sollicitude pour tout ce qui est relatif au bien-être des travailleurs indigènes; aussi ont-elles pu, sans le concours d'aucun service spécial de recrutement, maintenir sur leurs chantiers un effectif moyen d'environ 23,000 noirs.

Le malaise signalé déjà l'an dernier sur le marché des pierres précieuses s'est accentué du fait de la production importante — et non contrôlée — de nouveaux gisements d'alluvions, très riches, découverts en Afrique du Sud. Des mesures ont été votées par le Parlement Sud-Africain en vue de réglementer l'exploitation des mines alluvionnaires et il est à espérer que des décisions sauvegardant l'intérêt général interviendront sous peu.

Constatons, d'autre part, que le Syndicat de Londres, par ses accords avec la majorité des producteurs, maintient son influence prépondérante sur le marché des pierres précieuses et émettons l'espoir qu'il arrivera à enrayer la baisse qui, à fin 1927, atteignait 20 p. c. des prix pratiqués fin 1926.

La taille du diamant, cette industrie belge si caractéristique, est restée des plus active : le nombre d'ouvriers est en augmentation continue, alors que dans les pays voisins se manifeste une décroissance notable; d'autre part, une tendance marquée pour le travail à domicile commence à s'accuser.

**Société Internationale Forestière et Minière du Congo (Forminière).** — Cette Société a terminé, dans le courant de l'année, ses travaux de prospection générale et a obtenu, comme concessions minières, au nord du 5<sup>e</sup> parallèle, un ensemble de gisements d'une superficie de 20,000 kilomètres carrés, dénoncés principalement pour l'or; rappelons qu'au sud du 5<sup>e</sup> parallèle les concessions accordées représentent un total de 17,167 kilomètres carrés.

L'exploitation des alluvions diamantifères dans le bassin du Kasai s'est poursuivie dans les mêmes conditions que les années précédentes; la production de 245,000 carats est égale à celle de 1926.

Actuellement les services de transports sont complètement organisés et comprennent un cargo de 300 tonnes avec quatre grandes barges, un bateau rapide pour passagers, trois petits remorqueurs avec barges, un chemin de fer à voie de 0.60 mètre, d'une longueur de 96 kilomètres, capable de faire face à un trafic de 600 tonnes par mois, un réseau routier de plus de 1,500 kilomètres, desservi par un nombre important de véhicules automobiles, et notamment des camions fonctionnant au gazogène.

Les installations de traitement de gravier ont été complétées par des centrales de triage en vue de réduire au minimum les risques de vol des pierres précieuses, dont la répression est actuellement possible, grâce à une législation spéciale qui vient d'entrer en vigueur.

Les services sanitaires, très développés, assurent les soins médicaux non seulement au personnel de la Compagnie, mais également aux indigènes de la région qui recourent en grand nombre aux médecins et agents sanitaires de la Forminière ; les consultations médicales gratuites, données durant l'année, ont atteint le chiffre énorme de 250,000.

Au point de vue de l'agriculture, les efforts sont poursuivis dans le sens de la culture directe et des encouragements sont donnés aux indigènes pour qu'ils étendent leurs cultures vivrières, ce qui est de nature à contribuer grandement au développement physique des populations.

La *Société Minière de la Tèle*, filiale de la Forminière, a continué l'exploitation des placers aurifères situés dans le bassin de l'Aruwimi et a produit, tant pour elle-même que pour la Société Minière de l'Aruwimi-Ituri, dont elle est l'entrepreneur, 315 kilos d'or.

La *Société Forestière et Commerciale du Congo belge*, autre filiale de la Forminière, a produit, dans ses plantations du Lac Léopold II et de l'Equateur, 93 tonnes de caoutchouc.

La *Société d'Elevage et de Culture au Congo Belge* qui a été créée en 1925 poursuit avec succès la réalisation de son objet social. Les difficultés de la période d'acclimation du bétail ont été surmontées : les troupeaux, qui comportaient à l'origine 7,200 animaux importés, comptent aujourd'hui 12,000 têtes. Les résultats acquis démontrent que

l'élevage du gros bétail peut être pratiqué avantageusement dans le Lomami et dans le Kasai.

Les résultats de l'exercice 1926 de la Forminière ont permis, après remise à la Colonie de fr. 10,080,000 à titre de redevance, d'attribuer aux actions de capital et de dividende respectivement 330 et 300 francs.

La **Société Minière du Bécéka** a, au cours de l'année 1927, maintenu une production très élevée : 600,000 carats. Cette quantité serait considérable si les diamants étaient de bonne qualité ; malheureusement, les pierres convenant à la taille s'y trouvent en proportion infime et les neuf dixièmes de la production comportent des diamants « boart », de peu de valeur et dont la vente est difficile.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1926, après déduction de 5,600,000 fr. revenant à la Colonie à titre de redevance, a permis de distribuer un dividende net de fr. 436.95 aux actions de capital et de fr. 116.20 aux actions de dividende.

La **Société Minière du Kasai**, la **Société Minière du Luebo** et la **Société Minière de la Lueta**, exploitent en commun et d'après une formule tenant compte de la valeur de chacune des concessions, leurs gisements miniers d'une superficie totale de 12,000 kilomètres carrés. L'ensemble de leur production a atteint 130,000 carats en 1927, contre 93,000 carats en 1926. La centralisation des travaux s'est montrée des plus efficace, elle a permis d'augmenter la production et d'intensifier les prospections tout en améliorant considérablement les services généraux de transport, de recrutement et de ravitaillement des travailleurs.

Les comptes d'exploitation de 1926 ont permis, après attribution de 2,000,000 de francs à la Colonie, à titre de redevance, de répartir 150 francs net aux actions de la *Société Minière du Kasai* et 50 francs net aux actions de la *Société Minière du Luebo*.

Quant à la *Société Minière de la Lueta*, son premier bilan, qu'elle établira fin 1927, reflètera les résultats favorables de l'année écoulée.

La **Compagnie des Diamants de l'Angola**, qui opère dans les territoires portugais du bassin du Kasai, a produit en 1927, 190,000 carats de diamants contre 155,000 carats en 1926. Elle a distribué en 1927 un dividende net de 1 Shilling par action de 1 Livre Sterling, égal au dividende distribué pour l'exercice précédent.

La Compagnie a renouvelé pour cinq années ses contrats avec le Syndicat de Londres, ce qui, malgré le malaise survenu depuis lors dans le marché des pierres précieuses, lui assure la vente de sa production à des conditions favorables.

**Administration.**

Nous avons été très éprouvés, au cours de l'exercice 1927, par le décès de M. le Baron d'Huart qui, depuis 37 ans, remplissait les fonctions de Commissaire avec un tact, un dévouement et une courtoisie qui lui avaient fait gagner toutes les sympathies : il laisse d'unanimes et profonds regrets qui vous feront certainement partager avec nous l'hommage ému, empreint de gratitude et d'estime, que nous rendons à sa mémoire.

L'assemblée générale du 27 novembre a réélu M. Francqui, Vice-Gouverneur ; elle a renouvelé le mandat de MM. le Comte t'Kint de Roodenbeeke, le Comte J. de Merode, Léon Hamoir, Commissaires sortants, et désigné M. Léon Delacroix, Ministre d'Etat, pour remplacer M. le Baron d'Huart dont il achèvera le mandat.

Nous nous félicitons de ce que le dévouement et l'intelligente collaboration du personnel ont permis de poursuivre avec succès le perfectionnement des services ; ceux-ci se trouvent actuellement mis en harmonie avec la technique la plus moderne des travaux de Banque. En présence de l'augmentation du coût de la vie, nous n'avons pas hésité à assumer

d'importantes charges nouvelles en vue d'améliorer la situation matérielle de nos agents de tous degrés. Pour l'exercice 1927, la participation du personnel dans les bénéfices sociaux s'élève à fr. 2,890,000.

Bruxelles, le 17 janvier 1928.

*Le Gouverneur,*

J. JADOT.

*Le Secrétaire,*

C. LEPÈCHE.

## RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES.

MESSIEURS,

Notre Collège a eu le malheur de perdre, au cours de l'année 1927, son vénérable Président le Baron Alfred d'Huart. Le Baron d'Huart nous a apporté pendant trente-sept ans son concours précieux et dévoué autant qu'amical. Nous nous associons de tout cœur aux regrets exprimés par le Conseil de Direction à l'occasion de son décès et adressons, à sa mémoire, un souvenir ému.

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de notre mandat pendant l'exercice 1927.

La Direction nous a remis dans les délais légaux le Bilan et le Compte de Profits et Pertes avec leurs nombreuses annexes.

Nous avons attentivement contrôlé ces documents et les avons comparés à ceux de l'exercice précédent; nous avons vérifié l'exactitude des différents chapitres et avons reconnu leur concordance avec la comptabilité.

Nous avons constaté par de multiples sondages les existences matérielles des effets en portefeuille pour un grand nombre d'échéances et avons vérifié par le même procédé diverses valeurs appartenant tant à la Société Générale qu'à des tiers.

Les réunions mensuelles du Conseil Général nous ont mis à même de connaître la marche des opérations de la Société et de constater la progression continue de ses affaires.

Nous avons pris connaissance des motifs qui ont déterminé la Direction à proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires une augmentation du capital social ainsi que la fusion de la Société Générale avec la Banque d'Outremer. Le Collège des Commissaires a été complètement d'accord sur ces deux propositions qu'il estime opportunes et pleinement justifiées par l'ampleur des opérations de la Société et par les avantages que retireront les deux organismes financiers de l'unité de Direction et, par suite, de la complète coordination de leurs efforts.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis et d'adopter la proposition de distribuer à chacune des parts de réserve, pour l'exercice 1927, un dividende brut de 650 francs, soit 507 francs net après déduction de l'impôt de 22 p. c.

LES COMMISSAIRES :

*Le Président : L. HAMOIR.*

B<sup>on</sup> C. GOFFINET.

C<sup>te</sup> T'KINT DE RODDENBEKE.

C<sup>te</sup> J. DE MERODE.

ED. SOLVAY.

LÉON ELIAT.

B<sup>on</sup> ADRIEN DE MONTPELLIER.

LÉON DELACROIX.

*Le Rapporteur :*

G. H. ADAN.

# **BILAN**

**ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1927**

## BILAN ARRETÉ AU

<b>ACTIF</b>	
<b>Immobilisé</b>	
Immeubles et Mobilier . . . . .	Fr. 20,000,000 »
<b>Réalisable.</b>	
Encaisse du Trésor, compte courant à la Banque Nationale et compte chèques-postaux . . . . . fr.	252,542,032.37
Portefeuille Effets à recevoir . . . »	561,976,247.80
Bons du Trésor Belge. . . »	101,650,000 »
Comptes courants Banquiers et dépôts à court terme . . »	717,719,934.30
» Débiteurs et divers »	868,655.288 70
Fonds publics et obligations . . . »	28,973,500 »
Actions de diverses Sociétés . . . »	475,429,750 »
Participations financières . . . »	21,702,622.85
	<hr/> 3,028,649,376.02
<b>Comptes d'ordre.</b>	
Comptes divers . . . . . fr.	1,741,273,388.54
Dépôts de titres . . . . . »	10,386,596,371 »
Divers pour cautionnements, garanties et titres prêtés . . . . . fr.	240,561,987.30
Dépôts de cautionnements statutaires	<u>Pour mémoire</u>
	<hr/> 12,368,431,746.84
	Fr.
	<b>15,417,081.122.86</b>

Arrêté en séance du Conseil de la Direction du 17 janvier 1928.

*Le Vice-Gouverneur,* *Les Directeurs,* *Le Gouverneur,*

E. FRANCQUI. B<sup>on</sup> CARTON DE WIART, JEAN JADOT.

AUG. CALLENS, A. GALOPIN, J. BAGAGE,  
F. VAN BRÉE, W. DE MUNCK, G. BLAISE.

*Le Secrétaire,*  
C. LEPÈCHE.

31 DÉCEMBRE 1927

**PASSIF**

**Non exigible.**

Fonds	100,000	Titres de Capital	Fr.	100,000,000	»
Social	100,000	Parts de Réserve	»	262,926,209	85
Réserve spéciale, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire. . . . .	109,897,360	88			
					472,823,570 73

**Exigible à terme.**

Obligations Société Générale . . . fr.	70.102,000	»
Obligations 3 p. c. Manufactures de Glaces, etc. . . . .	620,500	»
Obligations 3 p. c. S <sup>e</sup> des Chemins de fer du Nord de la Belgique . . .	13.157.000	»

**Exigible à vue et à court terme.**

Comptes courants à vue . . . . fr.	1,588,139,463.50	
Caisse d'épargne. . . . .	58,983,360.31	
Comptes courants à court terme . . .	765,929,000	»

**Comptes d'ordre.**

Comptes divers . . . . . fr.	1,741,273,388.54	
Déposants de titres. . . . .	10,386,596,371	»
Cautionnements, garanties et titres prêtés . . . . . fr.	240,561,987.30	
Déposants de cautionnements statutaires	Pour mémoire	
Bénéfice . . . . . fr	83,894 481.48	
A déduire :		
Intérêts 5 p. c. sur Titres de Capital »	5,000.000	»
		78,894,481.48
		Fr.
		15,417,081,122.86

Vu et vérifié par les Commissaires, réunis en Comité.

L. HAMOIR, *Président*, Baron C. GOFFINET, Comte T'KINT DE ROODENBEKE,

Comte JEAN DE MERODE, ED. SOLVAY, LÉON ELIAT,

Baron ADRIEN DE MONTPELLIER, LÉON DELACROIX,

G. H. ADAN, *Rapporteur*.

COMPTE  
DE  
PROFITS ET PERTES

---

BILAN DE 1927

## COMPTES DE PROJET

## DEBIT.

T PERTES DE 1927.

CRÉDIT.

Intérêts, dividendes d'actions, changes, commissions et divers . . . .	fr.	131,142.874 35
Total. . . .	fr.	131,142.874.35

## ANNEXES

1. — *Etat comparatif des bilans*

DÉSIGNATION.	1918.	1919.	1920.
<b>PASSIF.</b>			
<b>NON EXIGIBLE :</b>			
Fonds social } Titres de Capital . . . . .	32,804,232 80	62,000,000 »	62,000,000
} Parts de Réserve . . . . .	70,161,179 30	141,444,275 76	142,569,183
	<u>102,965,412 10</u>	<u>203,444,275 76</u>	<u>204,569,183</u>
<b>EXIGIBLE A TERME :</b>			
Obligations . . . . .	103,041,500 »	96,104,500 »	93,510,000
<b>EXIGIBLE A VUE ET A COURT TERME :</b>			
Comptes courants à vue et à court terme. . . . .	784,393,520 11	1,291,032,994 37	1,126,751,100
	<u>784,393,520 11</u>	<u>1,291,032,994 37</u>	<u>1,126,751,100</u>
<b>COMPTES D'ORDRE :</b>			
Comptes Divers . . . . .	196,629,826 95	205,199,908 51	645,652,940
Déposants de titres . . . . .	1,969,180,214 »	1,990,352,823 »	2,364,075,567
Déposants de cautionnements statutaires . . . . .		Pour mémoire.	Pour mémoire.
	<u>2,165,810,040 95</u>	<u>2,495,552,731 51</u>	<u>3,009,728,507</u>
<b>BÉNÉFICE</b>			
A déduire : Intérêts 5 p. c. payés aux titres de capital. . . . .	5,379,623 89	9,094,331 60	19,969,049
	<u>5,379,623 89</u>	<u>9,094,331 60</u>	<u>19,969,049</u>
<b>TOTAUX.</b> . . . . . fr.	<u>3,159,950,197 05</u>	<u>3,793,633,883 24</u>	<u>4,451,427,840</u>
<b>ACTIF.</b>			
<b>IMMOBILISÉ :</b>			
Immeubles et Mobilier . . . . .	2,000,000 »	2,000,000 »	6,000,000
<b>RÉALISABLE :</b>			
Caisse . . . . .	151,888,298 84	371,529,692 40	214,436,745
Portefeuille . . . . .	87,185,670 14	118,541,319 62	209,201,527
Fonds publics . . . . .	141,330,000 »	471,861,855 »	303,753,955
Actions de diverses Sociétés . . . . .	194,790,558 50	226,951,525 »	286,697,275
Participations financières . . . . .	24,846,865 28	25,474,650 24	18,569,543
Comptes courants . . . . .	392,098,763 34	381,722,129 47	403,040,286
Dépôt à la S <sup>e</sup> C <sup>e</sup> d'Avances aux Combattants.	»	»	»
	<u>992,140,156 10</u>	<u>1,596,081,451 73</u>	<u>1,435,699,333</u>
<b>COMPTES D'ORDRE :</b>			
Comptes Divers. . . . .	196,629,826 95	205,199,908 51	645,652,940
Dépôts de titres. . . . .	1,969,180,214 »	1,990,352,823 »	2,364,075,567
Dépôts de cautionnements statutaires. . . . .		Pour mémoire.	Pour mémoire.
	<u>2,165,810,040 95</u>	<u>2,495,552,731 51</u>	<u>3,009,728,507</u>
<b>TOTAUX.</b> . . . . . fr.	<u>3,159,950,197 05</u>	<u>3,793,633,883 24</u>	<u>4,451,427,840</u>

des dix dernières années.

1921.	1922.	1923.	1924.	1925.	1926.	1927.
,000,000 »	100,000,000 »	100,000,000 »	100,000,000 »	100,000,000 »	100,000,000 »	100,000,000 »
099,540 45	238,384,443 70	241,082,826 95	245,616,537 35	250,628,393 01	255,640,248 67	372,823,570 73
099,540 45	338,384,443 70	341,082,826 95	345,616,537 35	350,628,393 01	355,640,248 67	472,823,570 73
,349,000 »	115,280,500 »	112,491,500 »	107,043,000 »	106,839,500 »	85,183,500 »	83,879,500 »
,936,008 10	1,173,901,956 58	1,327,656,898 99	1,262,999,107 54	1,661,954,252 55	2,060,613,036.21	2,413,051,823 81
,936,008 10	1,173,901,956 58	1,327,656,898 99	1,262,999,107 54	1,661,954,252 55	2,060,613,036.21	2,413,051,823 81
,819,927 40	1,171,516,539 32	1,637,020,044 05	2,119,529,840 83	2,145,392,053 79	2,990,263,008.91	1,981,835,375 84
,649,888 »	2,745,272,777 »	3,725,645,959 »	3,972,453,860 »	4,227,058,085 »	5,545,204,853 »	10,386,596,371 »
Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
,469,815 40	3,916,789,316 32	5,362,666,003 03	6,091,983,700 83	6,372,450,138 79	8,535,467,861.91	12,368,431,746 84
,091,221 72	21,091,221 72	33,224,736 04	38,412,371 13	38,412,371 13	53,573,074.58	83,894,481 48
,100,000 »	3,100,000 »	5,000,000 »	5,000,000 »	5,000,000 »	5,000,000 »	5,000,000 »
,991,221 72	17,991,221 72	30,224,736 04	33,412,371 13	33,412,371 13	48,573,074.58	78,894,481 48
,845,585 67	5,562,347,138 32	7,174,121,965 03	7,841,054,716 85	8,525,284,655 48	11,085,477,721.37	15,417,081,122 86
000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »
309,413 05	134,374,826 18	123,245,623 50	129,019,956 69	204,829,560 55	267,942,085.91	252,542,032 37
533,636 73	350,393,379 61	273,609,849 62	235,563,191 77	233,500,905 09	333,097,223.49	561,976,247 80
942,495 »	432,564,125 »	427,147,015 »	282,355,800 »	334,688,050 »	253,188,500 »	130,623,500 »
318,350 »	323,421,055 »	357,314,075 »	383,758,025 »	427,834,075 »	412,947,400 »	475,429,750 »
983,117 70	16,966,148 30	23,465,999 15	30,320,163 98	45,497,904 40	16,810,773.82	21,702,622 85
208,757 79	356,661,287 91	576,530,399 71	663,040,878 58	916,484,021 65	1,246,023,876.24	1,586,375,223 »
080,000 »	41,177,000 »	10,443,000 »	5,043,000 »	»	»	»
375,770 27	1,625,557,822 »	1,791,455,961 98	1,729,071,016 02	2,132,834,516 69	2,530,009,859.46	3,028,649,376 02
,819,927 40	1,171,516,539 32	1,637,020,044 05	2,119,529,840 83	2,145,392,053 79	2,990,263,008.91	1,981,835,375 84
,649,888 »	2,745,272,777 »	3,725,645,959 »	3,972,453,860 »	4,227,058,085 »	5,545,204,853 »	10,386,596,371 »
mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
,469,815 40	3,916,789,316 32	5,362,666,003 03	6,091,983,700 83	6,372,450,138 79	8,535,467,861.91	12,368,431,746 84
,845,585 67	5,562,347,138 32	7,174,121,965 03	7,841,054,716 85	8,525,284,655 48	11,085,477,721.37	15,417,081,122 86

III. — *Etat comparatif des comptes*

DÉSIGNATION.	1918.	1919.	1920
<b>CRÉDIT.</b>			
Intérêts, dividendes d'actions, changes, commissions et divers	13,777,964 83	19,834,545 42	37,816,5
<b>TOTAUX . . . fr.</b>	<b>13,777,964 83</b>	<b>19,834,545 42</b>	<b>37,816,5</b>
<b>DÉBIT.</b>			
Frais d'administration et impôts . . . . .	3,801,221 45	6,487,997 79	11,668,98
Intérêts sur obligations Société Générale . . . .	3,028,502 22	3,126,789 53	3,078,0
Id. id. 3 p. c. Manufactures de Glaces .	28,725 »	27,735 »	24,49
Id. id. 3 p. c. Chemins de fer du Nord de la Belgique . . . .	521,475 »	512,512 50	502,38
Réescompte du Portefeuille Effets à recevoir . . . .	701,917 27	585,179 »	1,082,8
Subventions :			
Subsides au Comité National de Secours et d'Alimentation, à la Croix Rouge de Belgique et aux Œuvres d'entraide pendant la guerre . . . . .	316,500 »	»	»
Souscription à l'Œuvre « Asiles des Soldats Invalides Belges » . . . . .	»	»	35,0
Id. id. « Pro Polonia » . . . . .	»	»	10,0
Id. id. « Secours aux populations civiles de la Russie » . . . .	»	»	20,0
Subvention aux Ecoles techniques des Universités libres de Bruxelles et de Louvain . . . . .	»	»	1,000,0
Don au Fonds National de la Recherche Scientifique .	»	»	»
Participation du Personnel aux bénéfices . . . .	»	»	426,2
<b>Bénéfice. . . .</b>	<b>5,379,623 89</b>	<b>9,094,334 60</b>	<b>19,969,0</b>
<b>TOTAUX . . . fr.</b>	<b>13,777,964 83</b>	<b>19,834,545 42</b>	<b>37,816,5</b>

*Profits et Pertes des dix dernières années.*

<b>1921.</b>	<b>1922.</b>	<b>1923.</b>	<b>1924.</b>	<b>1925.</b>	<b>1926.</b>	<b>1927.</b>
342,319 39	40,832,780 60	58,186,401 43	64,379,084 37	64,880,146 40	85,943,664 56	131,142,874 35
342,319 39	40,832,780 60	58,186,401 43	64,379,084 37	64,880,146 40	85,943,664 56	131,142,874 35
425,422 04	12,612,772 70	15,832,004 53	19,967,363,77	19,381,647 87	24,712,732 56	29,251,058 91
885,070 80	4,426,273 23	4,331,783 31	4,250,246 47	4,359,436 64	3,887,967 20	3,945,882 31
23,325 »	22,695 »	22,095 »	21,390 »	20,610 »	19,927 50	19,320 »
488,013 75	468,603 75	458,501 25	447,382 50	437,006 23	425,647 50	409,665 »
877,766 08	1,659,714 20	1,435,531 30	370,330 50	4,359,374 51	4,889,315 22	3,731,154 65
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	7,000,000 »
551,500 »	551,500 »	884,750 »	910,000 »	910,000 »	4,435,000 »	2,891,312 »
191,221 72	21,091,221 72	35,224,736 04	38,412,371 13	38,412,371 13	53,573,074 58	83,894,481 48
342,319 39	40,832,780 60	58,186,401 43	64,379,084 37	64,880,146 40	85,943,664 56	131,142,874 35

III

*État du Portefeuille des Fonds publics et des Obligations.*

Bons du Trésor Belge spéciaux 6 p. c. . . . .	101.650.000	»
Bons du Trésor Belge, 5 p. c. au 1 <sup>er</sup> Octobre 1932 . . . . .		
Emprunt Belge, 3 p. c., 1 <sup>re</sup> série . . . . .		
Emprunt Belge, 6 p. c., de Consolidation. . . . .	28,973,500	»
Obligations 4 1/2 p. c. Union Minière du Haut-Katanga.		
Bons du Trésor Chinois, 8 p. c. (Chemin de fer Lung-Tsing-U-Haï). . . . .		
Fr. 130.623 500		»

IV

*État du Portefeuille des Actions de diverses Sociétés.*

<b>Chemins de fer. — Tramways.</b>			
Fr. : 35,996,800 »			
20,000 actions de 500 fr. de la Société Nationale des Chemins de fer Belges (actions privilégiées) à fr.	500 »	10,000,000 »	
75,000 parts soc. (de $\frac{1}{300,000}$ <sup>e</sup> ) de la Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises . . . à fr.	100 »	7,500,000 »	
1,107 parts soc. (de $\frac{1}{16,900}$ <sup>e</sup> ) de la Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer à fr.	150 »	166.050 »	
1,700 actions de 1,000 fr. de la Société Belge de Chemins de fer en Chine, à fr.	1000 »	1,700.000 »	
2,990 » 500 Pas de la Compagnie du Chemin de fer de Madrid à Aragon (actions privilégiées lib. de 425 pesetas) à fr.	425 »	1,270,750 »	
6,000 » 500 Pas de la Compagnie du Chemin de fer de Madrid à Aragon (actions ordinaires) . . . . . Pour mémoire.			»
10 » de la Compagnie du Chemin de fer de Madrid à Aragon (actions de jouissance) . . . . . Pour mémoire.			»
12,220 » 500 fr. de la Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres . . . à fr.	500 »	6,110,000 »	
9,500 » 500 » de la Société Luxembourgeoise des Chemins de fer et Minières Prince-Henri à fr.	500 »	4.750,000 »	
15,000 » 300 » de la Société « Les Tramways Bruxellois » (act. de capital) . . . . à fr.	300 »	4,500,000 »	
A reporter. . . . .			35,996,800 »

		Report. . . . fr.	35,996,800 "
<b>Charbonnages.</b>			
Fr. 40,322,000 "			
640 actions (de 1/3,865*) de la Société du Charbonnage d'Hornu et Wasmes à fr. 2,500 »			1,600,000 "
1,036 » (1/5,818*) de la Société du Charbonnage des Produits au Flénu . . . . . à fr. 1,000 »			1,036 000 "
1,800 » 500 fr. de la Société des Charbonnages du Levant du Flénu . . . . . à fr. 500 »			900.000 "
2,000 » 1.000 » de la Société des Charbonnages de Monceau-Fontaine. . . . . à fr. 1.000 »			2.000,000 "
4,100 » 500 » de la Société des Charbonnages Réunis, à Charleroi . . . . . à fr. 500 »			2,050,000 "
1,136 » (1/4,745*) de la Société des Charbonnages du Gouffre, à fr. 1,000 »			1.136,000 "
2,500 » 500 fr. de la Société du Charbonnage du Bois d'Avroy . . . . . à fr. 500 »			1,250.000 "
3,000 » 500 » de la Société des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons. . . . . à fr. 500 »			1.500,000 "
4,000 » 500 » de la Société du Charbonnage de Marcinelle-Nord . . . . . à fr. 500 »			2,000,000 "
1,891 » 500 » de la Société des Charbonnages des Grand-Conty et Spinois . . . . . à fr. 500 »			945,500 "
18,000 » 500 » de la Société des Charbonnages de Beeringen, à fr. 500 »			9.000,000 "
40,000 » 250 » de la Société « Charbonnages André Dumont » à fr. 250 »			10.000,000 "
A reporter. . . . fr.			69,414,300 "

		Report. . . . fr.	69.414,300	»
4,159	parts sociales ( $\frac{1}{24.000}^{\text{e}}$ ) de la Société de Recherches et d'Exploitation Eelen-Asch . . . à fr.	500 »	2,079,500	»
14.000	actions de 500 fr. de la Société « Charbonnages de Houthaelen » (act. de capital, libérées de 300 fr.) . . . à fr.	300 »	4.200.000	»
1,400	» de la Société « Charbonnages de Houthaelen » (act. de dividende) Pour mémoire.		»	
5,000	» 100 M <sup>k</sup> .or de la Société des Charbonnages Dahlbusch (act. priv.) . . . à fr.	125 »	625,000	»
<b>Métallurgie. — Ateliers de Construction.</b>				
		Fr. 97,855,100.		
49,037	parts soc. ( $\frac{1}{320.000}^{\text{e}}$ ) de la Société anonyme d'Angleur-Athus . . à fr.	500 »	24,518,500	»
15,963	parts soc. ( $\frac{1}{320.000}^{\text{e}}$ ) de la Société anonyme d'Angleur-Athus (400 fr. à verser) . . . à fr.	100 »	1.596.300	»
7,437	actions de 500 fr. de la Société « Les Ateliers Métallurgiques » (priorité) à fr.	500 »	3,718,500	»
9,000	» de la Société « Les Ateliers Métallurgiques » (div.) Pr mémoire.		»	
18,000	» 250 » de la Société La Bruggeoise et Nicaise et Delcuve . . . à fr.	250 »	4,500,000	»
30,000	» 250 » de la Société : « Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi », à fr.	250 »	7,500,000	,
11,000	» ( $\frac{1}{110.000}^{\text{e}}$ ) de la Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange, St.-Ingbert, Rumelange . . . à fr.	1.000 »	11,000,000	»
		A reporter. . . fr.	129,152,100	»

		Report . . . fr.	129,152,100	»
50,000	actions de 100 fr. de la Société Générale Métallurgique de Hoboken . . . . .	à fr. 100 »	5,000,000	»
50,000	» 100 » de la Société Générale des Minerais (50 fr. versés) . . . . .	à fr. 50 »	2.500.000	»
2,500	» ( $\frac{1}{200,000}$ ) de la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye. à fr. 1.000 »		2,500.000	»
10,000	» ( $\frac{1}{50,000}$ ) de la Société des Laminaires, Hauts Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence	à fr. 1,500 »	15.000.000	»
10,000	» ( $\frac{1}{125,000}$ ) de la Société John Cockrell. . . . .	à fr. 750 »	7.500.000	»
13,250	» 250 R <sup>o</sup> de la Société Métallurgique Russo-Belge. Pour mémoire			»
3,616	» 500 fr. de la Société « Hauts Fourneaux de Nouméa »	à fr. 500 »	1.808,000	»
7,000	» (dixièmes de 80 fr.) de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne, Série A . . . . .	à fr. 1.000 »	7,000,000	»
3,986	» 800 fr. de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille - Montagne, Série B. . . . .	à fr. 800 »	3.188,800	»
3,500	parts (de $\frac{1}{50,240}$ ) de la Compagnie des Métaux Overpelt - Lommel	à fr. 150 »	525,000	»
<b>Électricité.</b>				
Fr. : 17,235,100 »				
18,750	actions de 100 fr. de la Compagnie Électrique Anversoise (actions privilégiées) .	à fr. 100 »	1,875.000	»
		A reporter . . . fr.	176,048,900	»

				Report. . . . fr.	176,048,900 »
4,207	actions de 500 fr. de la Société Générale Belge d'Entreprises Electriques (actions de capital) . . . . . à fr.	500 »		2,103,500 »	
7,405	» 100 » de la Société Générale Belge d'Entreprises Electriques (actions de capital) . . . . . à fr.	100 »		740,500 »	
10,000	» 500 » de la Société d'Electricité et de Traction (actions privilégiées) . . . . à fr.	500 »		5,000,000 »	
50,000	» 100 » de la Société d'Electricité et de Traction (actions privilégiées) . . . . à fr.	100 »		5,000,000 »	
18,000	» de la Société d'Electricité et de Traction (actions ordinaires). Pr mémmoire.			»	
904	» 500 » de la Société Belge Radio-Electrique (actions de capital A) . . . . à fr.	500 »		452,000 »	
641	» 100 » de la Société Belge Radio-Electrique (actions de capital B) . . . . à fr.	100 »		64,100 »	
20,000	» 100 » de la Société Générale d'Exploitations Electriques de Lodz et Extensions (actions de capital), à fr.	100 »		2,000,000 »	
<b>Verreries.</b>					
Fr. : 13,450,000 »					
1,900	actions de 500 fr. de la Société des Verreries de Mariemont à fr.	500 »		950,000 »	
10,000	» 500 » de la Société des Cristalleries du Val-Saint-Lambert . . . . . à fr.	500 »		5,000,000 »	
15,000	» 500 » de la Cie Internationale pour la Fabrication Mécanique du Verre « procédés Libbey-Owens » (actions de capital) . . à fr.	500 »		7,500,000 »	
A reporter . . fr.				204,859,000 »	

		Report. . . . fr.	204,859,000 »
<b>Industries diverses.</b>			
<b>Fr. : 35,552,100 »</b>			
600 actions de 1,000 fr. de la Société Linière Gantoise . . . . . à fr.	1,000 »	600,000 »	
7,431 » 500 » de la Société « Union Cotonnière » . . . . à fr.	500 »	3,715,500 »	
27,000 » 125 » de la Compagnie Immobilière de Belgique. à fr.	125 »	3,375,000 »	
560 » 500 » de la Société des Faubourgs de Bruxelles. à fr. <small>(Ex-répart. de 340 fr.)</small>	110 »	61,600 »	
40,600 » 500 » de la Société « Union Financière et Industrielle Liégeoise » . . . . à fr.	500 »	20,300,000 »	
15,000 » 500 » de la Société anonyme de Merbes-Sprimont (act. priv. Série A) . . . à fr.	500 »	7,500,000 »	
<b>Navigation.</b>			
<b>Fr. 22,875,000 »</b>			
15,000 actions de la Société Lloyd Royal Belge, (act. priv.) . . à fr.	500 »	7,500,000 »	
15,000 » de la Société Lloyd Royal Belge, (actions de dividende) . . . . Pour mémoire.		»	
4,750 » 500 fr. de la Compagnie Belge Maritime du Congo (actions de capital) . . à fr.	500 »	2,375,000 »	
25,000 » 500 » de la Compagnie Africaine de Navigation . à fr.	500 »	12,500,000 »	
1,000 » 500 » de la Société Agence Maritime Internationale. à fr.	500 »	500,000 »	
A reporter . . . fr.			263,286,100 »

				Report. . . . fr.	263,286,100 »
<b>Banques.</b>					
<b>Etablissements de Crédit. — Assurances.</b>					
<b>1° Belgique.</b>					
		Fr. 418,258,600 »			
30,000	actions de 500 fr. de la Banque d'Anvers				
	à fr.	500 »	15,000,000 »		
36.667	» 500 » de la Banque d'Anvers (250 fr. versés) . . . à fr.	250 »	9,166.750 »		
45,000	» 500 » de la Banque de Gand (200 fr. versés) . . . à fr.	200 »	9,000 000 »		
23,852	» 500 » de la Banque Générale de Liège et de Huy. . à fr.	500 »	11,926,000 »		
23,951	» 500 » de la Banque Générale de Liège et de Huy (100 fr. versés) . . . . . à fr.	100 »	2,395,100 »		
6,000	» 500 » de la Banque Centrale de la Sambre. . . . . à fr.	500 »	3,000.000 »		
4.200	» 500 » de la Banque Centrale de la Sambre (100 fr. ver- sés) . . . . . à fr.	100 »	420,000 »		
4,670	» 500 » de la Banque du Hain- aut. . . . . à fr.	500 »	2,335,000 »		
5,530	» 500 » de la Banque du Hainaut (250 fr. versés) . . . à fr.	250 »	1,382,500 »		
5,800	» 500 » de la Banque Générale du Centre. . . . . à fr.	500 »	2,900,000 »		
4,310	» 500 » de la Banque Générale du Centre (250 fr. versés) à fr.	250 »	1,077,500 »		
8,200	» 250 » de la Banque Centrale Tournaisienne . . . à fr.	250 »	2,050.000 »		
16,195	» 300 » de la Banque de Ver- viers. . . . . à fr.	300 »	4,858,500 »		
2,000	» 500 » de la Banque Centrale de Namur. . . . . à fr.	500 »	1,000,000 »		
		A reporter. . . . fr.	329,797,450 »		

				Report. . . . fr.	329,797,450 »
10,150	actions de 500 fr. de la Banque de Courtrai. . . . .	à fr.	500 »	5,075,000	»
5,200	» 500 » de la Banque Centrale de la Dyle. . . . .	à fr.	500 »	2,600,000	»
5,000	» 500 » de la Banque Centrale de la Dyle (100 fr. versés)	à fr.	100 »	500,000	»
550	» 500 » de la Banque Centrale de la Meuse . . . . .	à fr.	500 »	275,000	»
2,350	» 500 » de la Banque Centrale de la Meuse (125 fr. versés),	à fr.	125 »	293,750	»
6,200	» 500 » de la Banque Centrale de la Dendre . . . . .	à fr.	500 »	3,100,000	»
975	» 500 » de la Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine . . . . .	à fr.	500 »	487,500	»
9,175	» 500 » de la Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine (100 fr. versés) à fr.		100 »	917,500	»
7,419	» 500 » de la Banque Générale de la Flandre Occidentale. . . . .	à fr.	500 »	3,709,500	»
15,140	» 500 » de la Banque Générale du Luxembourg (150 fr. versés) . . . . .	à fr.	150 »	2,271,000	»
250,000	» 100 » de la Banque Belge pour l'Étranger (25 fr. versés)	à fr.	25 »	6,250,000	»
50,000	» 500 » de la Banque Belge pour l'Étranger (125 fr. versés) . . . . .	à fr.	125 »	6,250,000	»
12,230	» 500 » de la Banque Italo-Belge à fr.		500 »	6,115,000	»
10,000	» (1/235,000 <sup>e</sup> ) de la Banque d'Outremer à fr.		500 »	5 000,000	»
				A reporter . . . . fr.	372,641,700 »

				Report. . . . fr.	372,641,700 »
6,400	actions de 1,000 fr. du Crédit Foncier de Belgique (100 francs versés)				
1,000	» 1,000 » du Crédit Maritime et Fluvial de Belgique (200 fr. versés). . . . . à fr.	100 »	640,000 »		
1,398	» 1,000 » de la Société Belge de Crédit Maritime (200 fr. versés). . . . . à fr.	200 »	200,000 »		
4,000	» 1,000 » de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (actions de capital) . . . . à fr.	1,000 »	4,000,000 »		
300	» de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (act. de dividende). Pr mémoire.			»	
15,334	» 500 » de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie (100 fr. versés) . . . . . à fr.	100 »	1,533,400 »		
5,000	» 250 » de la Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie (act. priv.) à fr.	250 »	1,250,000 »		
2,000	» 500 » de la « Royale Belge », Société anonyme d'Assurance sur la Vie et contre les Accidents (act. de capital privil.) . . . à fr.	500 »	1,000.000 »		
<b>2° Etranger.</b>					
Fr. : 19,021,250 »					
10,000	actions de 500 fr. de la Banque de l'Union Parisienne . . . . à fr.	500 »	5,000,000 »		
15,000	» 500 » de la Banque Générale du Nord (250 fr. versés) à fr.	250 »	3,750,000 »		
8,500	» 500 » de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine (250 fr. versés) . . . à fr.	250 »	2,125,000 »		
4,299	» 500 » de la Banque d'Etat du Maroc . . . . . à fr.	500 »	2,149,500 »		
	A reporter . . . fr.		394,569,200 »		

				Report . . . . fr.	394,569,200 »
200,000 act. de 20 sch.	du Wiener Bank-Verein				
	à fr. 15 »			3,000,000 »	
6,250 » 5 £ --	Banco Burnay . . . à fr.	125 »		781,250 »	
500 parts, de fondateur	Banco Burnay . . . Pour mémoire				»
3,692 actions de 500 fr.	de la Banque du Congo				
	Belge . . . . . à fr.	500 »		1,846,000 »	
3,695 » 500 »	de la Banque Commer-				
	ciale du Congo (100 fr.				
	versés) . . . . . à fr.	100 »		369,500 »	
 <b>Entreprises Coloniales.</b>					
Fr. : 74,863,800 »					
4,500 actions de 1,000 fr.	de la Compagnie du Che-				
	min de fer du Bas-Congo				
	au Katanga. . . . à fr.	1,000 »		4,500,000 »	
10,000 » 500 »	de la Société des Chemins				
	de fer Léopoldville-Ka-				
	tanga-Dilolo (act. priv.).				
	à fr. 600 »			6,000,000 »	
10,000 » 250 »	de la Société Auxiliaire,				
	Industrielle et Financière				
	de la Compagnie des Che-				
	minis de fer du Congo Su-				
	périeur aux Grands Lacs				
	Africains (act. de capital)				
	à fr. 250 ».			2,500,000 »	
5,000 » 250 »	de la Société Auxiliaire,				
	Industrielle et Financière				
	de la Compagnie des Che-				
	minis de fer du Congo Su-				
	périeur aux Grands Lacs				
	Africains (actions de fon-				
	dateur) . . . . . à fr.				
2,875 » 100 »	de la Société Africaine de				
	Construction, Sér. A à fr.				
2,875 » 100 »	de la Société Africaine de				
	Construction, Sér. A (lib.				
	de 25 fr.) . . . . . à fr.				
	25 »			71,875 »	
A reporter . . . . fr.				415,175,325 »	

		Report . . . . fr.	415.175.325	»
1,425	actions de 500 fr. de la Société Africaine de Construction, Sér. B à fr.	500 »	712.500	»
1,425	» 500 » de la Société Africaine de Construction, Sér. B (lib. de 125 fr.) . . . . à fr.	125 »	178.125	»
36,285	» 100 » de la Société « Union Minière du Haut-Katanga » (actions de capital) à fr.	500 »	18,142,500	»
10,000	» 500 » de la Société « Union Minière du Haut Katanga » (actions privilégiées) à fr.	500 »	5.000.000	»
15,000	» 500 » de la Société Générale des Forces Hydro-Electriques du Katanga (act. de capital lib. de 100 fr.) . . à fr.	100 »	1,500.000	»
7,990	» 500 » de la Société « Charbonnages de la Luena » à fr.	500 »	3,995,000	»
1,129	» 500 » de la Compagnie Cotonnière Congolaise, 1 <sup>re</sup> série à fr.	500 »	564,500	»
3,935	» 100 » de la Compagnie Cotonnière Congolaise, 2 <sup>e</sup> série à fr.	100 »	393 500	»
12,000	» 100 » de la Société Intertropical Comflina (act. privilégiées) . . . . . à fr.	100 »	1,200.000	»
22,029	» (1/642000 <sup>e</sup> ) de la Société Intertropical Comflina (parts sociales) . . . . . à fr.	100 »	2,202,900	»
9,560	» 500 fr de la Compagnie Sucrière Congolaise, 2 <sup>e</sup> série. à fr.	500 »	4.780,000	»
7,000	» 500 » de la Société de Colonisation agricole au Mayumbe . . . . à fr.	500 »	3,500,000	»
	A reporter. . . . . fr.		457,344.350	»

			Report. . . . fr.	457,344,350 »
1,300 actions de 500 fr. de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (act. de capital) . . . . . à fr.	500 »	650,000 »		
1,300 " de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (actions de dividende) . . . . Pour mémoire.		"		
12,642 » 500 » de la Société Minière du Bécéka (act. de capital) à fr.	500 »	6,321,000 »		
12,642 " de la Société Minière du Bécéka (actions de dividende) . . . . Pour mémoire.		"		
1,795 » 500 » de la Société des Mines d'or de Kilo-Moto (act. privil.) . . . . à fr.	500 »	897,500 »		
45 " de la Société des Mines d'or de Kilo-Moto (act. de jouissance) . . . . Pour mémoire.		"		
3,125 " 500 » de la Société Minière du Luebo, act. de capit., S <sup>e</sup> A, à fr.	500 »	1,562,500 »		
269,776 " 1 £ de la Compagnie des Diamants de l'Angola à fr.	25 »	6,744,400 »		
3,820 " 500 » de la Société de Mutualité Coloniale. . . à fr.	500 »	1,910,000 »		
			Fr	475,429,750 »

V.

*Banques patronnées par la Société Générale de Belgique  
et faisant son service d'agence.*

		CAPITAL
<b>ALOST,</b>	<b>Banque Centrale de la Dendre.</b>	Fr. 6,000,000
<i>Assche,</i>	Agence de la Banque Centrale de la Dendre,	
<i>Boom,</i>	»	»
<i>Grammont,</i>	»	»
<i>Hamme,</i>	»	»
<i>Herzele,</i>	»	»
<i>Lokeren,</i>	»	»
<i>Ninove,</i>	»	»
<i>Saint-Nicolas, (Waes)</i>	»	»
<i>Tamise,</i>	»	»
<i>Termonde,</i>	»	»
<i>Willebroeck,</i>	»	»
<i>Beveren (Waes), Bureau auxiliaire</i>	»	»
<i>Bornhem,</i>	»	»
<i>Denderhautem,</i>	»	»
<i>Denderleeuw,</i>	»	»
<i>Gammerages,</i>	»	»
<i>Haeltert,</i>	»	»
<i>Hemixem,</i>	»	»
<i>Lede,</i>	»	»
<i>Lierde-Sainte-Marie,</i>	»	»
<i>Londerzeel,</i>	»	»
<i>Merchtem,</i>	»	»
<i>Moerbeke (Waes),</i>	»	»
<i>Niel,</i>	»	»
<i>Oordegem,</i>	»	»
<i>Opwyck,</i>	»	»
<i>Puers,</i>	»	»
<i>Rupelmonde,</i>	»	»
<i>Saint-Amand-lez-Puers,</i>	»	»
<i>Saint-Gilles- Waes,</i>	»	»
<i>Steenhuyze,</i>	»	»
<i>Stekene,</i>	»	»
<i>Ternath,</i>	»	»
<i>Zele,</i>	»	»
<b>ANVERS,</b>	<b>Banque d'Anvers</b>	Fr. 80,000,000

	CAPITAL				
<b>ARLON</b>	<b>Banque Générale du Luxembourg</b>				Fr. 15,000,000
<i>Athus,</i>	Agence de la Banque Générale du Luxembourg.				
<i>Bastogne</i>	»	»	»	»	
<i>Fllorenville</i>	»	»	»	»	
<i>Virton,</i>	»	»	»	»	
<i>Etalle,</i>	Bureau auxiliaire				
<i>Habay-la-Neuve,</i>	»	»	»	»	
<i>Halanzy,</i>	»	»	»	»	
<i>Houffalize,</i>	»	»	»	»	
<i>Martelange,</i>	»	»	»	»	
<i>Saint-Léger,</i>	»	»	»	»	
<b>LUXEMBOURG</b> , Siège	»	»	»	»	
<i>Diekirch,</i> Agence	»	»	»	»	
<i>Differdange,</i>	»	»	»	»	
<i>Echternach,</i>	»	»	»	»	
<i>Esch s/ Alzette,</i>	»	»	»	»	
<i>Ettelbruck,</i>	»	»	»	»	
<i>Grevenmacher,</i>	»	»	»	»	
<i>Mondorf-Bains.</i>	»	»	»	»	
<i>Wiltz,</i>	»	»	»	»	
Agences en France.					
<i>Audun-le-Tiche.</i>					
<i>Carignan,</i>					
<i>Hayange,</i>					
<i>Metz,</i>					
<i>Thionville,</i>					
<b>BRUGES,</b>	<b>Banque Générale de la Flandre Occidentale.</b>				Fr. 7,000,000
<i>Ostende,</i>	Siège (anc. Banque Générale d'Ostende).				
<i>Blankenberghe,</i>	Agence de la Banque Générale de la Flandre Occidentale.				
<i>Furnes,</i>	»	»	»	»	
<i>Ghistelles,</i>	»	»	»	»	
<i>Heyst s/Mer,</i>	»	»	»	»	
<i>Knocke s/Mer,</i>	»	»	»	»	
<i>Nieuport,</i>	»	»	»	»	
<i>Thourout,</i>	»	»	»	»	
<i>Adinkerke,</i> Bureau auxiliaire	»	»	»	»	
<i>Alveringhem,</i>	»	»	»	»	
<i>Beernem,</i>	»	»	»	»	
<i>Coxyde-Bains</i>	»	»	»	»	
<i>Jabbeke,</i>	»	»	»	»	
<i>La Panne,</i>	»	»	»	»	
<i>Leysele,</i>	»	»	»	»	
<i>Le Zoute,</i>	»	»	»	»	
<i>Middelkerke,</i>	»	»	»	»	

*Moerkerke*, Bureau auxiliaire de la Banque Générale de la Flandre Occidentale,

*Oedelem*,      »      »      »      »  
*Oostcamp*,      »      »      »      »  
*Wenduyne*,      »      »      »      »  
*Zedelghem*,      »      »      »      »

**CHARLEROI, Banque Centrale de la Sambre.** . . . . . Fr. 10,000,000

*Fleurus*,      Agence de la Banque Centrale de la Sambre,  
*Florennes*,      »      »      »      »  
*Fontaine-l'Evêque*,      »      »      »      »  
*Philippeville*,      »      »      »      »  
*Thuin*,      »      »      »      »  
*Walcourt*,      »      »      »      »

**COURTRAI, Banque de Courtrai** . . . . . Fr. 10,000,000

*Audenarde*,      Agence de la Banque de Courtrai,  
*Avelghem*,      »      »      »  
*Comines*,      »      »      »  
*Cuerne*,      »      »      »  
*Desselghem*,      »      »      »  
*Dixmude*,      »      »      »  
*Dottignies*,      »      »      »  
*Iseghem*,      »      »      »  
*Le Bizet*,      »      »      »  
*Lichtervelde*,      »      »      »  
*Menin*,      »      »      »  
*Moorslede*,      »      »      »  
*Mouscron*,      »      »      »  
*Nederbrakel*,      »      »      »  
*Poperinghe*,      »      »      »  
*Renaix*,      »      »      »  
*Roulers*,      »      »      »  
*Sottegem*,      »      »      »  
*Thielt*,      »      »      »  
*Waereghem*,      »      »      »  
*Wervicq*,      »      »      »  
*Wevelghem*,      »      »      »  
*Ypres*,      »      »      »  
*Anseghem*,      Bureau auxiliaire      »      »  
*Ardoye*,      »      »      »  
*Becelaere*,      »      »      »  
*Berchem-lez-Audenarde*,      »      »  
*Cortemarck*,      »      »      »  
*Eyne*,      »      »      »  
*Gulleghem*,      »      »      »  
*Hooglede*,      »      »      »

CAPITAL

*Hoorebeke S<sup>te</sup>-Marie, Bureau auxiliaire de la Banque de Courtrai,*  
*Ingelmunster,*      »      »      »  
*Lauwe,*      »      »      »  
*Loo-sur-Yser,*      »      »      »  
*Menin-Baraques,*      »      »      »  
*Meulebeke,*      »      »      »  
*Neuve-Eglise,*      »      »      »  
*Oost-Roosbeke,*      »      »      »  
*Rousbrugge,*      »      »      »  
*Staden,*      »      »      »  
*Swevezeele,*      »      »      »  
*Synghem,*      »      »      »  
*Tieghem,*      »      »      »  
*Wacken,*      »      »      »  
*Wyngene,*      »      »      »  
*Zonnebeke,*      »      »      »  
*Zulte,*      »      »      »

**DINANT.**      **Banque Centrale de la Meuse . . . . .**      Fr. 3,000,000  
*Beauraing,*      Agence de la Banque Centrale de la Meuse,

*Bertrix,*      »      »      »  
*Bouillon,*      »      »      »  
*Ciney,*      »      »      »  
*Laroche,*      »      »      »  
*Marche,*      »      »      »  
*Neufchâteau,*      »      »      »  
*Rochefort,*      »      »      »  
*St-Hubert,*      »      »      »  
*Gedinne,*      Bureau auxiliaire      »      »  
*Houyet,*      »      »      »  
*Libramont,*      »      »      »  
*Wellin,*      »      »      »  
*Yvoir,*      »      »      »  
*Fumay (Ardennes),*      »      »      »  
*Givet (Ardennes),* Succursale      »      »

**GAND.**      **Banque de Gand . . . . .**      Fr. 50,000,000  
*Deynze,*      Agence de la Banque de Gand,

*Eecloo,*      »      »      »  
*Evergem,*      »      »      »  
*Leedeberg,*      »      »      »  
*Mont-Saint-Amand,*      »      »      »  
*Selzaete,*      »      »      »  
*Somergem,*      »      »      »  
*Wetteren,*      »      »      »

**CAPITAL**

CAPITAL

<i>Aeltre,</i>	Sous-agence de la Banque de Gand.		
<i>Gavere,</i>	»		
<i>Maldeghem,</i>	»	»	»
<i>Adeghem.</i>	Bureau auxiliaire	»	»
<i>Assenede,</i>	»	»	»
<i>Rassevelde,</i>	»	»	»
<i>Caprycke,</i>	»	»	»
<i>Cruyshautem,</i>	»	»	»
<i>Ertvelde,</i>	»	»	»
<i>Hansbeke,</i>	»	»	»
<i>Knesselaaere,</i>	»	»	»
<i>Lembeke,</i>	»	»	»
<i>Looschristy,</i>	»	»	»
<i>Lootenhulle,</i>	»	»	»
<i>Lovendeghem,</i>	»	»	»
<i>Meirelbeke,</i>	»	»	»
<i>Melle,</i>	»	»	»
<i>Nazareth,</i>	»	»	»
<i>Nevele,</i>	»	»	»
<i>Olsene,</i>	»	»	»
<i>Saint-Laurent,</i>	»	»	»
<i>Sleidinghe,</i>	»	»	»
<i>Tronchiennes,</i>	»	»	»
<i>Ursel,</i>	»	»	»
<i>Waerschoot,</i>	»	»	»
<i>Watervliet,</i>	»	»	»
 <b>HASSELT,</b>	<b>Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine . . . . .</b>		
<i>Macseych,</i>	Succursale de la Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine,		
<i>Saint-Trond,</i>	»	»	»
<i>Bassenge,</i>	Agence	»	»
<i>Beeringen,</i>	»	»	»
<i>Bilsen,</i>	»	»	»
<i>Bourg-Léopold,</i>	»	»	»
<i>Bréc,</i>	»	»	»
<i>Genck,</i>	»	»	»
<i>Mechelen sur Meuse,</i>	»	»	»
<i>Neerpelt,</i>	»	»	»
<i>Hamont,</i>	Bureau	»	»
<i>Herck-la-Ville,</i>	»	»	»
<i>Lanaeken,</i>	»	»	»
<i>Lommel,</i>	»	»	»
<i>Looz,</i>	»	»	»
<i>Tessenderloo.</i>	»	»	»
			Fr. 10,000,000

	CAPITAL.		
<i>Goyer</i> , Bureau intermittent de la Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine,			
<i>Hoesselt</i> , »	»	»	
<i>Lanklaer</i> , »	»	»	
<b>LA LOUVIÈRE, Banque Générale du Centre . . . . .</b>			Fr. 10,000,000
<i>Beaumont</i> , Succursale de la Banque Générale du Centre,			
<i>Binche</i> , »	»	»	
<i>Braine-l'Alleud</i> , »	»	»	
<i>Cerfontaine</i> , »	»	»	
<i>Chimay</i> , »	»	»	
<i>Couvin</i> , »	»	»	
<i>Erquelinnes</i> , »	»	»	
<i>Houdeng-Gœgnies</i> , »	»	»	
<i>Morlanwelz</i> , »	»	»	
<i>Nivelles</i> , »	»	»	
<i>Rance</i> , »	»	»	
<i>Trazegnies</i> , »	»	»	
<i>Anderlues</i> , Bureau auxiliaire	»	»	
<i>Bersillies-l'Abbaye</i> , »	»	»	
<i>Boussu-lez-Walcourt</i> , »	»	»	
<i>Bracquegnies</i> , »	»	»	
<i>Chapelle-lez-Herlaimont</i> , »	»	»	
<i>Cul des Sarts</i> , »	»	»	
<i>Erpion</i> , »	»	»	
<i>Estinnes-au-Mont</i> , »	»	»	
<i>Feluy-Arquennes</i> , »	»	»	
<i>Froidchapelle</i> , »	»	»	
<i>Genappe</i> , »	»	»	
<i>Grand-Reng</i> , »	»	»	
<i>Grandrieu</i> , »	»	»	
<i>Le Rœulx</i> , »	»	»	
<i>Leval-Trahegnies</i> , »	»	»	
<i>Mariembourg</i> , »	»	»	
<i>Mazée</i> , »	»	»	
<i>Merbes-le-château</i> , »	»	»	
<i>Momignies</i> , »	»	»	
<i>Nismes</i> , »	»	»	
<i>Pont-à-Celles</i> , »	»	»	
<i>Seloignes</i> , »	»	»	
<i>Sivry</i> , »	»	»	
<i>Strée</i> , »	»	»	
<i>Treignes</i> , »	»	»	
<i>Waterloo</i> , »	»	»	
Succursale en France :			
<i>Vireux-Molhain (Ardennes)</i>			

		CAPITAL.	
<b>LIÉGE,</b>	<b>Banque Générale de Liége et de Huy</b>		Fr. 50,000,000
<b>HUY.</b>	Siège administratif de la Banque Générale de Liége et de Huy (Anciennement Banque de Huy),		
<i>Seraing,</i>	Succursale de la Banque Générale de Liége et de Huy,		
<i>Tongres.</i>	"	"	"
<i>Amay,</i>	Agence	"	"
<i>Andenne,</i>	"	"	"
<i>Ans,</i>	"	"	"
<i>Chênée,</i>	"	"	"
<i>Hannut,</i>	"	"	"
<i>Jodoigne.</i>	"	"	"
<i>Malmédy.</i>	"	"	"
<i>Ouffet,</i>	"	"	"
<i>Sprimont,</i>	"	"	"
<i>Stavelot,</i>	"	"	"
<i>Vielsalm,</i>	"	"	"
<i>Visé,</i>	"	"	"
<i>Waremme,</i>	"	"	"
<i>Ampsin,</i>	Bureau Auxiliaire	"	"
<i>Angleur-Kinkempois.</i>	"	"	"
<i>Burdinne,</i>	"	"	"
<i>Engis,</i>	"	"	"
<i>Héron,</i>	"	"	"
<i>Hollogne-aux-Pierres,</i>	"	"	"
<i>Jemeppe-s/Meuse,</i>	"	"	"
<i>Landen,</i>	"	"	"
<i>Neuville-en-Condroz.</i>	"	"	"
<i>Saint-Georges-s/Meuse,</i>	"	"	"
<i>Terwagne,</i>	"	"	"
<i>Gouvy-Limerle,</i>	"	"	intermittent
<i>Hautain-St-Siméon,</i>	"	"	"
<i>Louveigné,</i>	"	"	"
<b>LOUVAIN.</b>	<b>Banque Centrale de la Dyle</b>		Fr. 10,000,000
<i>Aerschot,</i>	Succursale de la Banque Centrale de la Dyle,		
<i>Diest,</i>	"	"	"
<i>Hoeylaert,</i>	"	"	"
<i>Lierre,</i>	"	"	"
<i>Malines,</i>	"	"	"
<i>Tirlemont,</i>	"	"	"
<i>Turnhout,</i>	"	"	"
<i>Wavre,</i>	"	"	"

*Court-St-Etienne*, Bureau auxiliaire de la Banque Centrale de la Dyle,

*Duffel*,                   »                   »                   »  
*Genval*,                »                »                »  
*Gheel*,                »                »                »  
*Herenthals*,           »                »                »  
*Heyst-op-den-Berg*,   »                »                »  
*Hougaerde*,           »                »                »  
*Moll*,                »                »                »  
*Mont-Saint-Guibert*,   »                »                »  
*Overysche*,           »                »                »

			CAPITAL.
<b>MONS</b>	<b>Banque du Hainaut.</b>		Fr. 10,000,000
<i>Mons</i> ,		(Agence de la Gare)	
<i>Braine-le-Comte</i> , Agence de la Banque du Hainaut,			
<i>Dour</i> ,	»	»	»
<i>Enghien</i> ,	»	»	»
<i>Hal</i> ,	»	»	»
<i>Lessines</i> ,	»	»	»
<i>Quiévrain</i> ,	»	»	»
<i>Saint-Ghislain</i> ,	»	»	»
<i>Soignies</i> ,	»	»	»
<i>Baudour</i> ,	Bureau auxiliaire	»	»
<i>Boussu</i> ,		»	»
<i>Bruglette</i> ,	»	»	»
<i>Chièvres</i> ,	»	»	»
<i>Ecaussines d'Enghien</i> ,	»	»	»
<i>Ellezelles</i> ,	»	»	»
<i>Flobecq</i> ,	»	»	»
<i>Frameries</i> ,	»	»	»
<i>Givry</i> ,	»	»	»
<i>Jemappes</i> ,	»	»	»
<i>Lennick-St-Quentin</i> ,	»	»	»
<i>Lens-s/Dendre</i> ,	»	»	»
<i>Pâturages</i> ,	»	»	»
<i>Rebecq</i> ,	»	»	»
<i>Silly</i> ,	»	»	»
<i>Tubize</i> ,	»	»	»
<i>Deux-Acren</i> ,	Bureau auxiliaire intermittent.	»	
<i>Herchies</i> ,		»	»
<i>Naast</i> ,	»	»	»
<i>Neufvilles</i> ,	»	»	»
<i>Oetinghen</i> ,	»	»	»
<i>Pommerœul</i> ,	»	»	»
<i>Rebaix</i> ,	»	»	»
<i>Schepdael</i> ,	»	»	»
<i>Sirault</i> ,	»	»	»

			CAPITAL.
<b>NAMUR,</b>	<b>Banque Centrale de Namur . . . . .</b>		Fr. 2,000,000
<i>Auvelais,</i>	Agence de la Banque Centrale de Namur.		
<i>Eghezée,</i>	»                   »                   »		
<i>Fosses,</i>	»                   »                   »		
<i>Gembloux,</i>	»                   »                   »		
<i>Mettet,</i>	»                   »                   »		
<i>Sombreffe,</i>	Sous-agence                   »                   »		
<b>TOURNAI,</b>	<b>Banque Centrale Tournaisienne . . . . .</b>		Fr. 4,000,000
<i>Antoing,</i>	Agence de la Banque Centrale Tournaisienne.		
<i>Ath,</i>	»                   »                   »		
<i>Basècles,</i>	»                   »                   »		
<i>Estaimpuis,</i>	»                   »                   »		
<i>Frasnes-lez-Buissenal,</i>	»                   »                   »		
<i>Leuze,</i>	»                   »                   »		
<i>Pecq,</i>	»                   »                   »		
<i>Péruwelz,</i>	»                   »                   »		
<i>Quevaucamps,</i>	»                   »                   »		
<i>Rumes,</i>	»                   »                   »		
<i>Stambruges,</i>	»                   »                   »		
<i>Templeuve,</i>	»                   »                   »		
<i>Wiers,</i>	»                   »                   »		
<i>Anvaing,</i>	Bureau auxiliaire                   »                   »		
<i>Belœil,</i>	»                   »                   »		
<i>Blaton,</i>	»                   »                   »		
<i>Bonsecours,</i>	»                   »                   »		
<i>Celles,</i>	»                   »                   »		
<i>Froidmont,</i>	»                   »                   »		
<i>Harchies,</i>	»                   »                   »		
<i>La Glanerie,</i>	»                   »                   »		
<i>Leers-Nord,</i>	»                   »                   »		
<i>Molembaix,</i>	»                   »                   »		
<i>Saint-Sauveur,</i>	»                   »                   »		
<i>Saint-Léger,</i>	»                   »                   »		
<i>Taintignies,</i>	»                   »                   »		
<i>Velaines,</i>	»                   »                   »		
<i>Wez-Velvain,</i>	»                   »                   »		
<b>VERVIERS,</b>	<b>Banque de Verviers . . . . .</b>		Fr. 9,000,000
<i>Dison,</i>	Succursale de la Banque de Verviers,		
<i>Eupen,</i>	»                   »                   »		
<i>Aubel,</i>	Agence                   »                   »		
<i>Battice,</i>	»                   »                   »		
<i>Pepinster,</i>	»                   »                   »		

<i>Spa,</i>	Agence de la Banque de Verviers,
<i>Theux,</i>	» »
<i>Dolhain,</i>	Bureau auxiliaire
<i>Hergenrath,</i>	» »
<i>Montzen,</i>	» »
<i>Nessonvaux,</i>	» »
<i>Polleur,</i>	» »
<i>Raeren,</i>	» »
<i>Welkenraedt,</i>	» »

Agences en Allemagne :  
*Aix-la-Chapelle,*  
*Crefeld,*

CAPITAL

## VI.

### *Service spécial de location de coffres-forts pour la conservation de titres, documents, bijoux et argenterie.*

#### CONDITIONS.

La Société Générale met à la disposition du public des coffres-forts de différentes dimensions aux prix indiqués dans le tarif ci-dessous.

Les demandes de location doivent être faites verbalement ou par lettre adressée à la Direction, qui décide de leur admission à bref délai.

Le locataire reste détenteur, pendant toute la durée de la location, de la clef unique de son coffre, dont il change à son gré la combinaison à secret.

Les coffres-forts sont construits de manière à offrir la plus grande sécurité : les locaux où ils se trouvent sont l'objet d'une surveillance constante. L'accès des coffres-forts est permis aux locataires de 9 heures du matin à 5 heures du soir (le samedi jusque midi seulement), les dimanches et jours fériés exceptés.

#### TARIF.

##### I<sup>re</sup> série.

MODÈLE.	DIMENSIONS.			Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
	HAUTEUR.	LARGEUR.	PROFONDEUR.				
A	0.13	0.28	Mètre.	15 »	8 »	6 »	—
B	0.22	0.30	0.47	30 »	18 »	12 »	—
C	0.35	0.45	0.52	45 »	30 »	15 »	10 »
	0.55	0.30					
	0.22	0.97	0.52				
D	0.35	0.45	à 0.58	60 »	40 »	25 »	15 »
	0.62	0.30					
E	0.65	0.45	0.47	75 »	50 »	30 »	20 »
F	0.95	0.45	à 0.58	125 »	75 »	45 »	30 »
G	1.00	0.87		200 »	125 »	75 »	50 »

2<sup>e</sup> série.

MODÈLE.	DIMENSIONS.			Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
	HAUTEUR.	LARGEUR.	PROFONDEUR.				
A2	0.13	0.28	0.47	7 50	5 "	—	—
B2	0.22	0.30	à 0.52	15 "	10 "	6 "	—
C2	0.35	0.45	0.52	30 "	20 "	12 "	—
D2	0.22	0.97	0.52	30 "	20 "	12 "	—
	0.35	0.45	0.58				

La division en deux séries a été motivée par des considérations d'emplacement, les coffres-forts de la 1<sup>re</sup> série étant plus favorablement situés quant à l'accès que ceux de la 2<sup>e</sup> série.

La Société Générale dispose également d'un certain nombre de coffres-forts de grandes dimensions (dénommés tours) dont le prix de location varie de 300 à 1500 francs.

Des coffres-forts, présentant les mêmes garanties de sécurité, sont en location à l'*Agence du Centre*, Boulevard Anspach, n° 3 ;

à l'*Agence de la Grand'Place*, Grand'Place, n° 10 ;

à l'*Agence de Forest*, Avenue Wielemans-Ceuppens, n° 1 ;

à l'*Agence d'Anderlecht*, Avenue Clémenceau, n° 90, et

à l'*Agence de Vilvorde*, Rue de Louvain, n° 31.

## TABLE DES MATIÈRES

---

Rapport de la Direction . . . . .	5
Rapport de MM. les Commissaires . . . . .	61
Bilan arrêté au 31 décembre 1927 . . . . .	63
Compte de Profits et Pertes de 1927 . . . . .	67

### ANNEXES.

I. État comparatif des bilans des dix dernières années . . . . .	72
II. État comparatif des comptes de Profits et Pertes des dix dernières années . . . . .	74
III. État du portefeuille des Fonds publics et des Obligations . . . . .	76
IV. État du portefeuille des Actions de diverses sociétés . . . . .	77
V. Banques patronnées par la Société Générale, capital émis . . . . .	89
VI. Location de coffres-forts; conditions et tarif . . . . .	99

---